

PRIX DU NUMÉRO

France . . 1 fr. 60

Etranger. 2 fr. —

27 AOUT 1921

N° 3323

65^e Année

LE



MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



ABONNEMENTS

Un an : 72 fr.

FRANCE

6 mois : 37 fr.

3 mois : 19 fr.

Un an : 92 fr.

ETRANGER

6 mois : 47 fr.

3 mois : 24 fr.

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

13, Quai Voltaire, 13
PARIS (7^e Arr^e)

TÉLÉPHONE N^o :
Fleurus 18-30, 18-31, 18-32

CHÈQUES POSTAUX :
Paris - Compte N° 5909.

fol P9



ECZÉMA Feux, Démangeaisons, Boutons, Dartres, Acné, Herpes, Pellicules, Plaies, Piqûres. Guérison surprenante par découverte scientifique du BAUME-CRÈME-BRELAND 4^e Ph. 4,50 Fr. post. BRELAND, Pharmacien, R. Antonette, Lyon



45, Avenue de la Grande-Armée, PARIS VENTE - LOCATION - GARAGE

Dans tous les Cafés, demandez un **LILLET**
QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES
10 Grands Prix. LILLET Frères, PODENSAC (Gironde)

A l'Hôtel, en Voyage :
VITTEL GRANDE SOURCE
EN BOUTEILLES
ET DEMI-BOUTEILLE

Comment Bichara Les Parfums BICHARA se trouvent partout
BICHARA PARFUMEUR SYRIEN 10, Chaussée-d'Antin, PARIS
Téléph : Louvre 27-95

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS
TENTURES etc. avec les clous et les pitons SERVEZ-VOUS du MERVEILLEUX CROCHET "X"
qui se fixe avec ses aiguilles dans tous les murs, même en briques, se laisse assez facilement extraire, porte 10, 15 et 20 kg. Faites le véritable Crochet X. la vente partout Anglo-Français C. 37, rue d'Enghien, Paris
— SE MEPRIER DES IMITATIONS —

Pour AVOIR de PELLES et BONNES DENTS SERVEZ-VOUS TOUS LES JOURS DU SAVON DENTIFRICE VIGIER

Le Meilleur Antiseptique, Pharmacie, 12, B^e Bonne-Nouvelle, PARIS

PARIS HOTEL LOTTI
"L'HOTEL ARISTOCRATIQUE"
R. de Castiglione, Tuilleries

BORDEAUX - MARSEILLE
Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU 96, Rue de Rivoli, PARIS
LYON - NANCY - LILLE - BRUXELLES

★★ Pour avoir toujours du Café Délicieux ★★
Torréfaction parfaite + Arome concentré + Supériorité reconnue



Grande Cafétéria MASSET

138, 140, 142, Rue Ste-Catherine. — BORDEAUX
Expédition dans toute la France, FRANCO port et emballage, contre mandat-poste, par colis postaux de 2 k. 500 et 4 k. 500.
Prix Courant des CAFÉS Verts ou Torréfiés, sans frais, à toute demande.

NETTOYEUR DE BOUGIES SUPPRIME LA PANNE
APAX
PRIX 9^e 50 concessionnaire BOUGIE POGNON PARIS

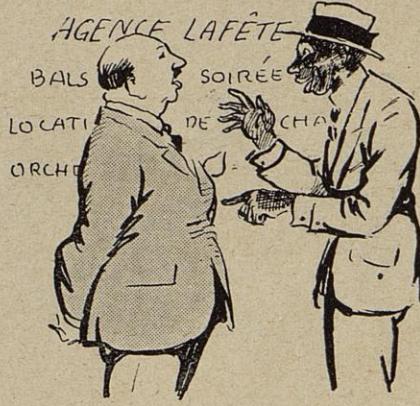
LA REVUE COMIQUE PAR JEHAN TESTEVUIDE



— Allons, allons, circulons !
— Ah ! là ! là !... Vous faites bien le méchant depuis que vous portez un revolver !



— N'me parlez pas des villes d'eaux ! C'est vrai qu'on a, des fois, des aubaines, mais la clientèle est trop fugitive !



— Moi chercher di musiciens blancs... Musiciens blancs faire jazz-band et bons nègres danser...



— Ce sont des œufs durs pour votre déjeuner ?
— Non, non, ce sont des grenades asphyxiantes pour le cas où l'on nous attaquerait...

VIN GÉNÉREUX
TRÈS RICHE
EN QUINQUINA

BYRRH

SE CONSOMME
EN FAMILLE
COMME AU CAFÉ

ANCHOIS sans Arêtes
"GREY-POUPON"
à l'Huile d'Olive
OLIVES FARCISS

PARFUMS PRODUITS DE BEAUTÉ exigé sur chaque article le Prénom et date de fondation 1917.
ERNEST COTY EN VENTE PARTOUT GROS:
8^{bis} Rue Martel, PARIS.

la Vie Lyonnaise
est le 1^{er} Périodique Illustré de Province ACTUALITÉ - TOURISME - THÉÂTRE SPORTS - ARTS - MODE - HUMOUR G. BERTHILLIER, Dr - 3, Quai des Brotteaux, LYON Envoi franc d'un numéro spécimen contre 6 fr. 25 en timbres-poste

COGNAC J & F MARTELL MAISON FONDÉE EN 1715
PRODUIT NATUREL des Vins récoltés et distillés dans la région de Cognac.
AGENTS POUR PARIS : LAFARIE & C^e.

COEUR DE FLEURS
PARFUM
ENVIRANT Maurice Bertin CAPTIVANT
Paris



Cafés Piollet

**GRANDE BRULERIE
DU SUD-EST**

*Usine modèle de Torréfaction à
GRENOBLE (Isère)*

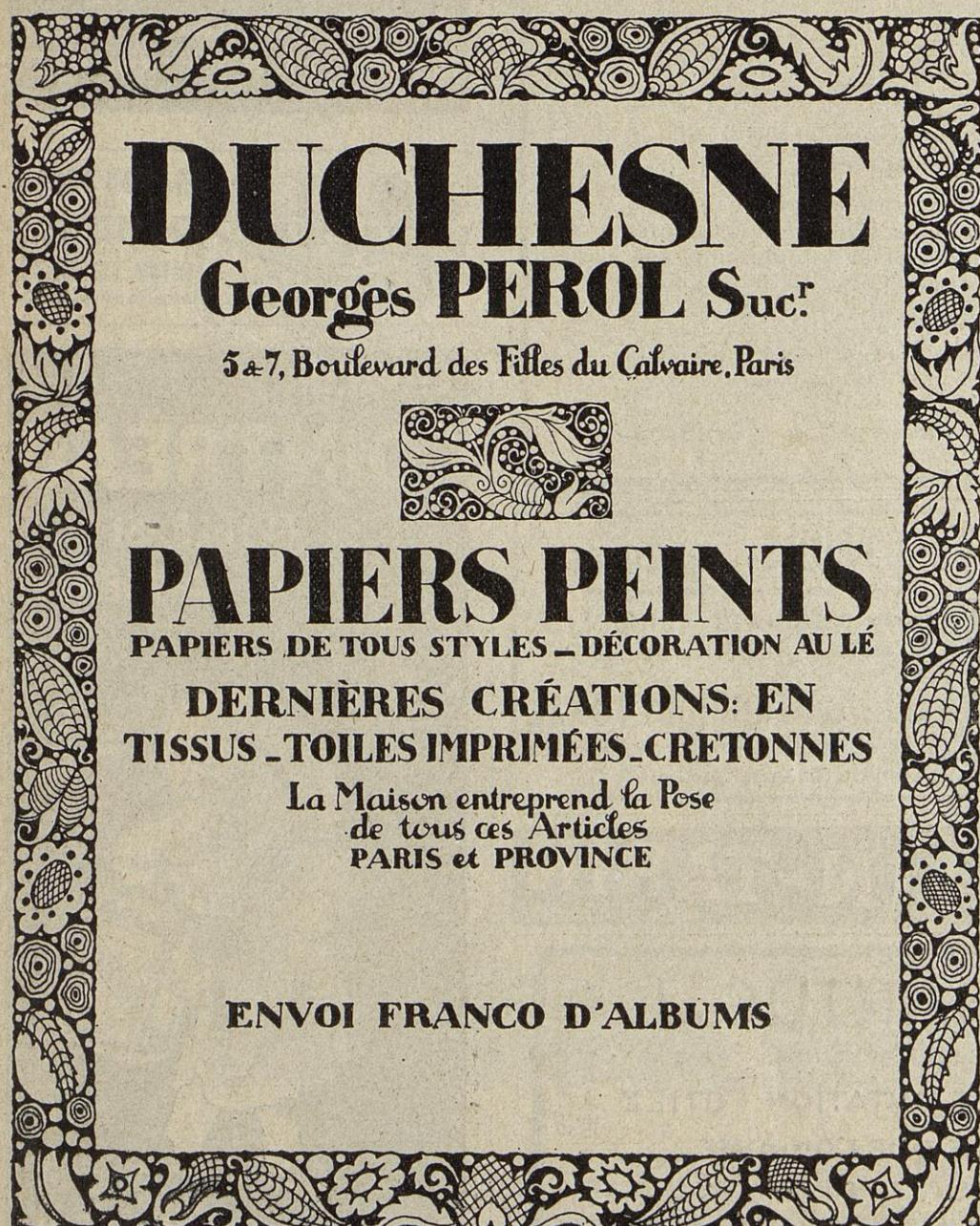
**PRODUCTION JOURNALIÈRE
10.000 KILOS**

Expédition dans toute la France en G. V. et Colis Postaux

Demandez Prix et Echantillons

— FARCY —

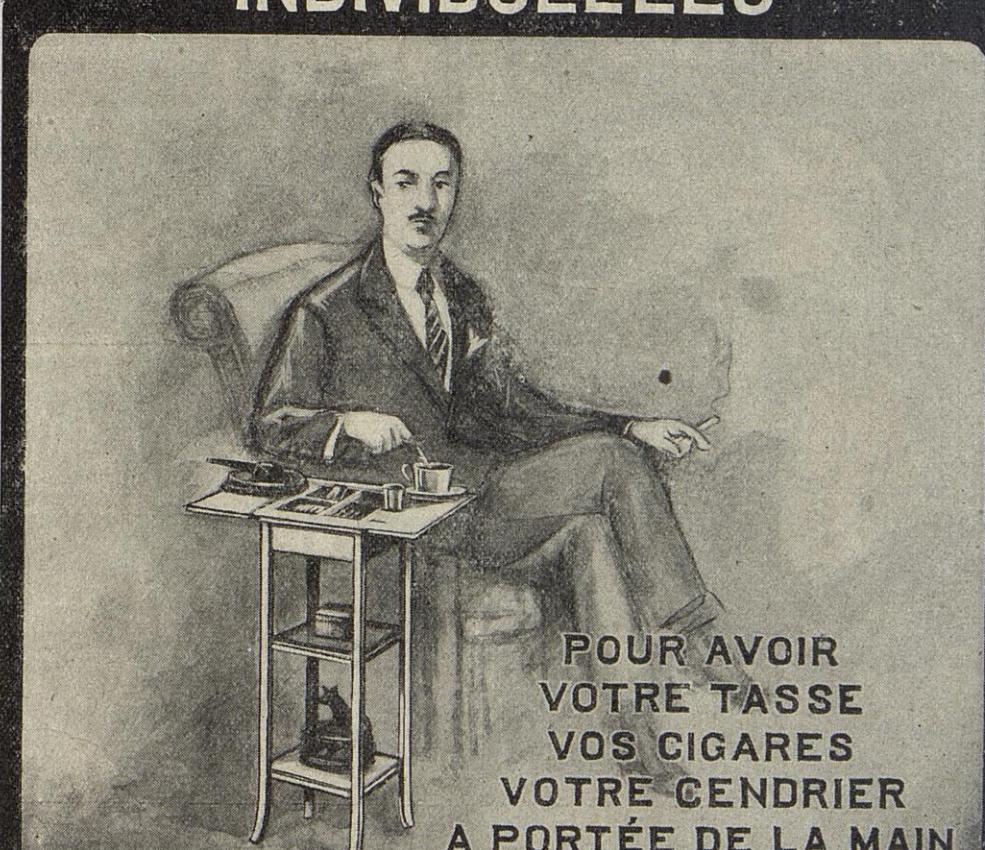
DUCHIESNE
Georges PEROL Suc^r.
5 & 7, Boulevard des Filles du Calvaire, Paris



PAPIERS PEINTS
PAPIERS DE TOUS STYLES — DÉCORATION AU LÉ
DERNIÈRES CRÉATIONS: EN
TISSUS — TOILES IMPRIMÉES — CRETONNES
La Maison entreprend la Pese
de tous ces Articles
PARIS et PROVINCE

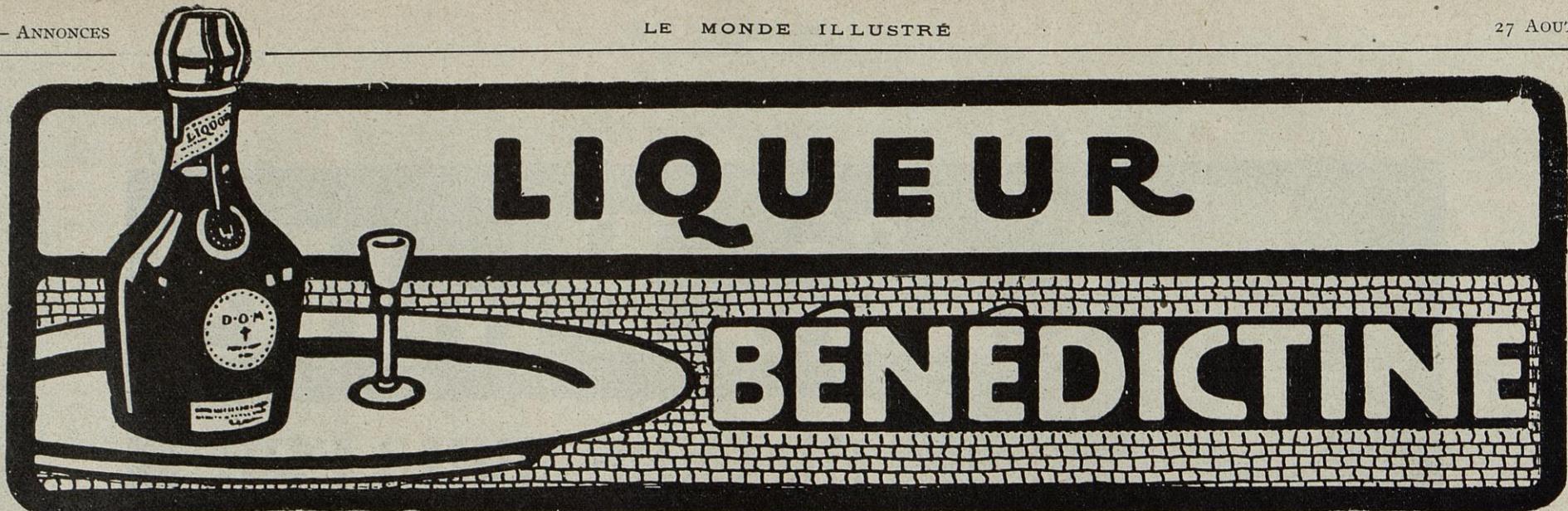
ENVOI FRANCO D'ALBUMS

**PETITES TABLES
ANGLAISES
INDIVIDUELLES**



POUR AVOIR
VOTRE TASSE
VOS CIGARES
VOTRE CENDRIER
A PORTÉE DE LA MAIN

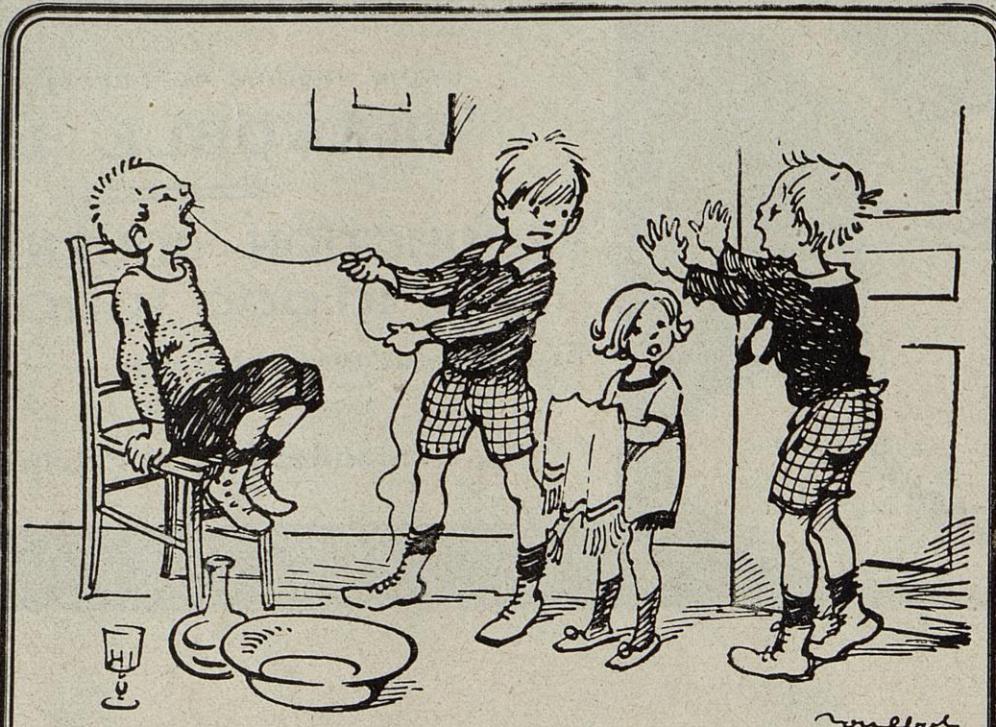
KIRBY, BEARD & C^oL^d
MAISON FONDÉE EN 1743
5. RUE AUBER. PARIS



CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES

Pour Pieds-bots,
Pieds sensibles, Déformations,
Raccourcissements, etc.
DUPONT
10, rue Hautefeuille, PARIS (6^e)
près la place Saint-Michel.
Téléph. Gobelins 18-67 et 40-95
MAISON FONDÉE EN 1847
FOURNISSEUR DES HÔPITAUX
Succursale à LYON, 6, place Bellecour

SEINS
développés, reconstitués,
raffermis en deux mois par les
Pilules Orientales
Seul produit qui assure à la femme une
poitrine parfaite sans nuire à la santé.
Le flacon av. notice, 11.60 frs cont.
mandat ou 12.20 contre remb.
J. RATIE, ph^o, 45, rue de l'Echiquier, PARIS.
Genève, Ph^o A. Junod - Bruxelles, Ph^o St-Michel.



JUCUNDUM



MAURICE BERTIN
PARIS

LE DENTOL — EAU — PATE — POUDRE — SAVON

est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob -- Paris.

Toilette intime

Pour conserver sa SANTE et sa BEAUTÉ
TOUTE FEMME doit faire usage
du PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE. L'

ANIODOL

Souverain contre tous Malaises périodiques.
Préservatif et Curatif
des MALADIES INTIMES : Pertes, Métrites,
Salpingites, Fibromes, Cancers etc.
DÉODORISANT PARFAIT
Ttes Ph. PRIX: 6fr. le flacon pour 20lit.

TRACTEURS AGRICOLES

de tous types et de toutes puissances
et toutes MACHINES AGRICOLES
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

ETABLISSEMENTS AGRICULTURAL
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre
Catalogue gratuit

OBÉSITÉ LIN-TARIN

CONSTIPATION

MON HARTOG J^R

5 RUE DES CAPUCINES PARIS

LA PERLE IMITATION "POTIEZ"
EST CELLE QUE L'ON AIME

COPIE DE TOUS VOS BIJOUX DE TOUTES
VOS PIERRES. LES FAÇONS LES PLUS RICHES



COGNAC OTARD

OTARD-DUPUY & CO

Etablis depuis 1795
dans le Château de Cognac
Berceau du Roi François I^{er}

Violet SAVON ROYAL
de THRIDACE
PARIS SAVON VELOTINE
Recommandé par les médecins p^r Hygiène de la Peau et Beauté du Teint

LIQUEUR COINTREAU TRIPLE-SEC ANGERS



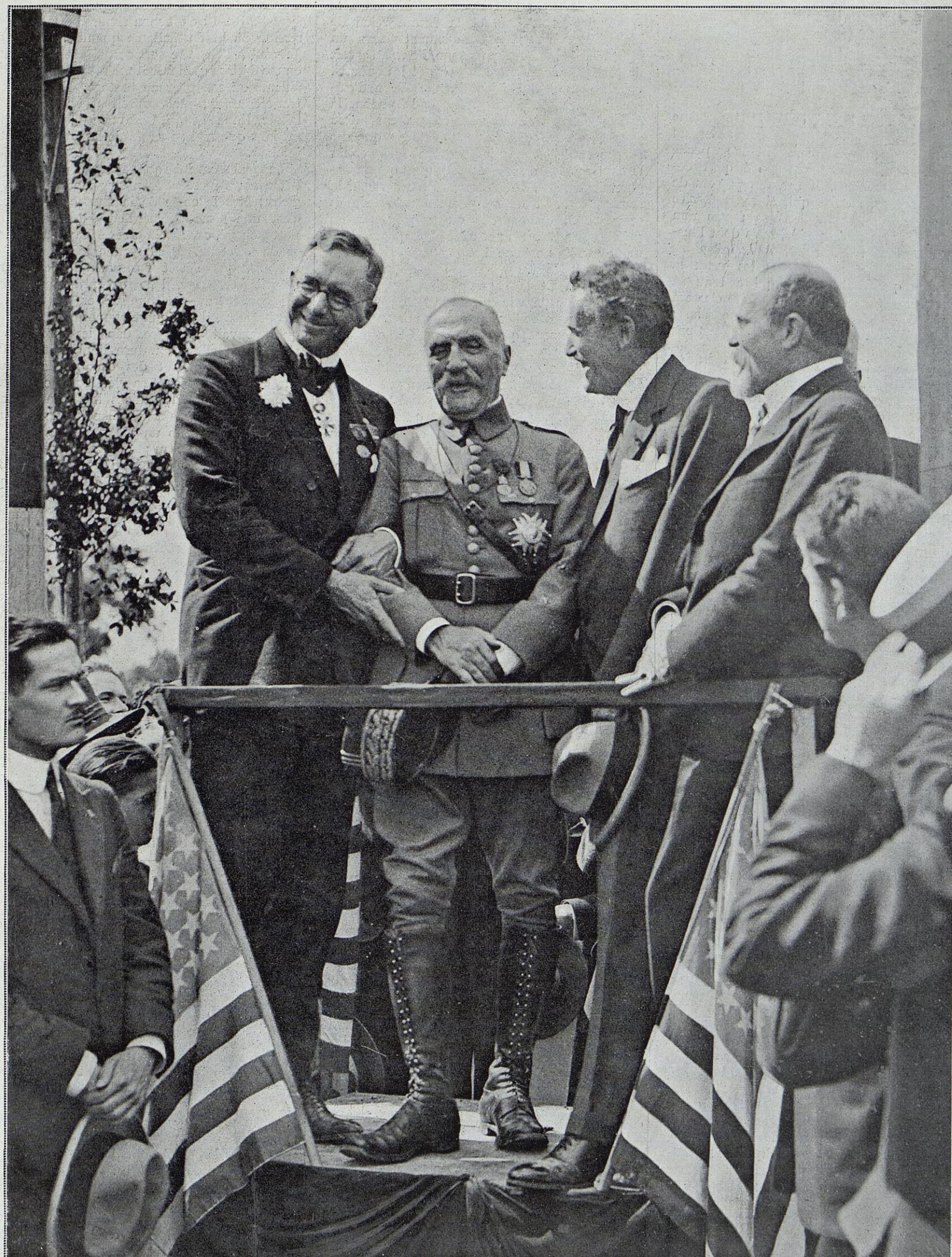
DEMANDEZ : UN COINTREAU

LE MONDE ILLUSTRÉ

N° 3323. — 65^e Année.

SAMEDI 27 AOUT 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60



UN TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE DE LA FRANCE A L'AMERIQUE

Au pied du monument de Flirey, symbole de l'Offensive victorieuse qui couronna, en 1918, l'admirable effort américain, M. Barthou, Ministre de la Guerre, a remis la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur au Major Emery, tandis que le Maréchal Foch épingleait sa propre Croix de Guerre sur la poitrine du valeureux Chef de la Légion américaine. — Sur notre cliché, de gauche à droite : le Major Emery, le Maréchal Foch, MM. Myron Herrick et Barthou.

PAGES D'AUTREFOIS

Fortuné

Par G. LENOTRE

Peu de temps avant la guerre, je me trouvais à Carnavalet dans le cabinet de notre tant regretté Georges Cain, lorsqu'on annonça un visiteur. C'était un parisien de pure souche qui, après s'être nommé au conservateur du Musée historique de la Ville, sortit de sa poche un objet soigneusement enveloppé qu'il déballa avec précautions. Il tira des papiers de soie, un collier de chien qui, si ma mémoire est fidèle, ne présentait dans sa forme rien d'artistique ni de remarquable, mais dont l'inscription portait : *FORTUNÉ, à la citoyenne Beauharnais.* Nous avions sous les yeux la dernière relique d'un toutou qui a tenu sa place dans l'histoire et que la postérité classera au nombre des chiens célèbres. Je ne sais si ce curieux bibelot est entré dans les collections du musée de la rue de Sévigné, ou si son propriétaire se réserve de le leur léguer plus tard ; mais, je m'en souviens, Cain et moi considérions non sans émotion ce modeste objet, sans valeur intrinsèque, qui avait jadis constitué la glorieuse livrée d'un bon serviteur à quatre pattes. Depuis ce jour-là, chaque fois que, en feuilletant les *Mémoires* de l'époque consulaire, je rencontrais le nom de *Fortuné*, j'ai pris note de ces diverses mentions et constitué de la sorte un dossier dont les amateurs de miettes historiques s'amuseront peut-être, et voici le résultat de cette enquête.

Disons, tout d'abord, dût cette révélation contrister les lecteurs, que *Fortuné* n'était pas beau. Dans les premiers temps de son existence, il possédait comme bien d'autres personnages, une grâce juvénile qui pouvait faire illusion ; comme bien d'autres également, il n'avait pas tenu en grandissant ce qu'il promettait étant petit : Arnault, qui l'a beaucoup connu, le décrit bas sur pattes, long de corps, moins fauve que roux, avec un nez de belette, une frimousse noire et une queue en tire-bouchon. Son caractère moral ne paraissait pas, à première vue, plus avantageux que ses performances physiques ; *Fortuné* n'était « ni bon, ni aimable » ; devenu, sur le tard, « d'une arrogance extrême », il grognait à toute approche, montrait les dents dès qu'une main flatteuse se tendait pour le caresser, et mordait sans ménagement gens et bêtes qui tournaient de trop près autour de son importante personne.

Joséphine de Beauharnais, sa tendre maîtresse, lui pardonnait tout ; elle l'adorait. On était au temps où la mode exigeait qu'on rafolât des bêtes ; toutes les élégantes, au début du XIX^e siècle, transformaient leur appartement en ménagerie, à l'exemple de la ci-devant princesse de Vaudémont dont l'hôtel de Paris et le château de Suresnes abritaient toutes les espèces de la création : chiens, chats, poissons rouges, cochons d'Inde, hiboux, fouines, marmottes, perroquets, singes, louveteaux, tortues, vers à soie... — Vous entrez à grand peine dans cette Arche de Noé, raconte Courchamp, l'amusant anecdotier des *Mémoires de la marquise de Créquy* ; « on s'assied et vous entendez qu'on va donner de l'émétique à des pintades ; on a mis un sinapisme à Brunet, qui est un chevreuil valétudinaire ; il est question de faire prendre aux lapins de l'lixir suédois ; enfin l'on entre en consultation pour administrer des clystères aux singes de la princesse ».

Il convient de dire que *Fortuné* présentait des titres sérieux à l'affection et à la reconnaissance de sa belle maîtresse ; il avait bravement risqué la condamnation à mort pour lui venir en aide dans un temps de tragiques épreuves, et ceci n'est point une métaphore, car, à la

même époque, un autre chien paya de sa vie pareil dévouement, ainsi que le rapportent les plus graves histoires du Tribunal révolutionnaire. Alors, donc, que, incarcérée au couvent des Carmes, pendant la Terreur, la pauvre Joséphine attendait, sans faiblir, l'échafaud, alors que son fils et sa fille, Eugène et Hortense, le futur vice-roi d'Italie et la future reine de Hollande, vivaient misérablement chez un ouvrier de la banlieue parisienne, *Fortuné* servait d'agent de liaison entre la mère et les enfants. Quand ceux-ci obtenaient la permission d'embrasser la détenue au greffe de la prison, la courte entrevue avait lieu en présence d'un geôlier ; on ne pouvait donc échanger que des propos insignifiants ; impossible d'entretenir la captive des événements politiques qui ensanglantaient Paris, des démarches tentées pour la sauver, du sort de ses parents et de ses amis emprisonnés comme elle ou traqués par les policiers des Comités ; et c'est alors que *Fortuné* reçut un rôle : comme il accompagnait toujours Eugène et Hortense dans leurs visites aux Carmes, on fit la dépense d'un beau collier neuf dont on paraît le cou de la bête ; on dissimulait sous ce collier un papier portant écrits les renseignements qu'on ne pouvait transmettre de vive voix ; le chien, à l'aspect de sa maîtresse, entrat en joie, sautait sur ses genoux, lui faisait fête à sa manière dont nul ne pouvait s'offusquer : Joséphine le caressait, passait sa main sous le collier, retirait le billet qu'elle glissait dans son gant en attendant de le pouvoir déchiffrer dans la solitude de son cachot ; à la visite suivante, elle y répondait par le même moyen, et c'est ainsi que, tenue au courant de ce qui se passait au dehors elle put poursuivre une correspondance qui soutint son courage et dicta sa conduite. Peut-être est-ce à *Fortuné* qu'elle dut la vie ; peut-être sans le secours de ce chien serviable, aurait-elle, comme tant d'autres, péri sur l'échafaud. Qui peut assurer que, de ce trépas, la face du monde n'eût pas été changée ? Les débuts de Napoléon eussent été autres ; sa carrière s'en fût trouvée grandement modifiée ; et c'est le cas de méditer le mot fameux de Pascal sur le nez de Cléopâtre et l'influence des infiniment petits dans l'Histoire. Ce que peut faire un chien, pourtant !...

On pense bien que, les mauvais jours passés, celui-ci fut gâté à l'égal d'un enfant bien-aimé. Joséphine et *Fortuné* devinrent inséparables : il couchait sous l'édredon de sa maîtresse et se montrait furieusement jaloux de cette insigne faveur ; si bien que, en 1796, quand, Mme de Beauharnais ayant épousé le pauvre petit général Bonaparte, celui-ci voulut occuper dans la couche conjugale la place qui lui était légalement attribuée, *Fortuné* défendit avec rage son édredon et menaça l'intrus de tous ses crocs. Entre son nouvel époux et son chien cheri, Joséphine n'hésita pas ; elle prit le parti du second et déclara au premier qu'elle ne consentirait jamais à ce que *Fortuné* changeât ses habitudes. Le mari était officier français et, par surcroit, amoureux ; deux raisons d'être intrépide : il monta à l'assaut du lit héroïquement défendu par le carlin exaspéré, et cette bataille fut l'une des plus rudes de toute la carrière de Napoléon : il y fut blessé — morsure au mollet, — et dut pactiser avec l'ennemi : les deux adversaires couchèrent sur leurs positions.

**

On s'est souvent étonné que, deux jours après son mariage, Bonaparte eût quitté sa femme et fût parti pour l'Italie. Sans doute son devoir de commandant en chef l'appelait au-delà des Alpes ; mais ne peut-on soupçonner que *Fortuné* fut encore pour quelque chose dans ce départ précipité et que le général, un peu refroidi par la lutte qu'il devait chaque soir engager contre son hargneux concurrent, saisit avec empressement ce prétexte honorable de lui céder la place ? Quoi qu'il en soit l'émule de *Fortuné* conquit la Lombardie et quand, couvert

de lauriers, il retrouva à Milan sa femme et son chien, il sembla bien que ses vingt victoires n'avaient pas aboli toute rancune contre cet animal querelleur. Un soir qu'il causait avec Arnault, apercevant Joséphine qui trônait parmi une cour d'adulateurs, tenant *Fortuné* dans ses bras : — « Vous voyez bien ce monsieur-là, dit-il : c'est mon rival. Il était en possession du lit de Madame quand je l'épousai. Je voulus l'en faire sortir ; prétention inutile ; on me déclara qu'il fallait me résoudre à coucher ailleurs ou consentir au partage. Cela me contrariait assez ; mais c'était à prendre ou à laisser. Je me résignai. Le favori fut moins accommodant que moi ; j'en garde la preuve à cette jambe ».

Le malheur fut que *Fortuné* n'avait pas l'âme assez forte pour porter modestement sa gloire ; être le chien de la femme d'un héros, c'est une situation périlleuse, on est adulé, flatté, choyé, caressé, bourré de blancs de poulets et de sucreries. A ce régime le caractère de *Fortuné*, qui n'était pas naturellement liant, s'aggrangea davantage, il ne rencontrait pas un de ses congénères sans manifester des velléités combattives, il attaquait et mordait tous ceux qu'il pouvait atteindre, dans les rares excursions auxquelles la nature l'obligeait loin des coussins de soie et des canapés de lampas sur lesquels il passait sa vie. Moins courtisans que les hommes, les chiens le traitaient sans ménagement ; certain soir, flânait dans les jardins de Montebello un mâtin appartenant au cuisinier du château ; *Fortuné* l'aperçut, se jette sur lui et le mord au derrière, le mâtin riposte par un coup de dent si bien appliquée que le carlin de Mme Bonaparte en resta raide mort sur la place. On pense quelle fut la douleur de Joséphine ; le général crut devoir s'y associer et parut s'affliger sincèrement d'un accident qui le rendait unique possesseur du lit conjugal. Mais ce veuvage là ne fut pas long. Arnault, qui avait d'autant plus d'esprit qu'il n'en dépensait guère dans ses tragédies, constate avec malice que, pour se consoler de la perte de son chien, Joséphine fit comme plus d'une femme pour se consoler de la perte d'un amant : elle en prit un autre, et ce fut encore un carlin, lequel hérita des droits et des priviléges de son prédécesseur, — et aussi, par malchance, de ses défauts. Bonaparte le subit sans plaintes ; mais, un jour, comme il se promenait dans ses jardins, il se trouva nez à nez avec le cuisinier dont le mâtin meurtrier avait sur la conscience l'assassinat de *Fortuné*. A la vue du général, cet homme se jeta dans l'épaisseur d'un bosquet : — « Pourquoi te sauver ainsi de moi ? » lui dit Bonaparte. — « Général, après ce qu'a fait mon chien... — Eh bien ? — ... Je craignais que ma présence ne vous fût désagréable. — Ton chien ! Est-ce que tu ne l'as plus, ton chien ? — Pardonnez-moi, général ; mais il ne met plus les pattes dans les jardins, à présent surtout que Madame en a un autre... » Bonaparte hésita un instant ; puis, baissant la voix, et non sans s'être assuré que personne ne pouvait l'entendre : — « Laisse-le courir tout à l'aise, ton chien ; il me débarrassera peut-être aussi de cet autre-là ». Telle fut l'oraison funèbre de *Fortuné*, prononcée par le plus grand homme dont l'histoire ait jamais fait mention.

Comme tout académicien doit tirer des anecdotes qu'il conte, une conclusion philosophique, Arnault, qui fut l'un des quarante, ne manque pas d'observer que ce trait donne une idée de l'empire exercé par la plus douce et la plus indolente des créoles sur le plus volontaire et le plus despote des hommes. La résolution de Bonaparte, devant laquelle tout flétrissait, ne pouvait résister aux larmes d'une femme. Et ceci n'est pas pour le diminuer. N'importe, il est bien singulier de voir le conquérant qui jeta à bas de leurs trônes tant de princes et tant de rois, ne pas oser mettre un chien à la porte de sa propre chambre à coucher.

G. LENOTRE.



Le Général Le Rond (à gauche) parle à des membres de la Commission anglaise, tandis que Mme Le Rond (à droite) s'entretient avec Sir Harold Stuart, Haut-Commissaire anglais.

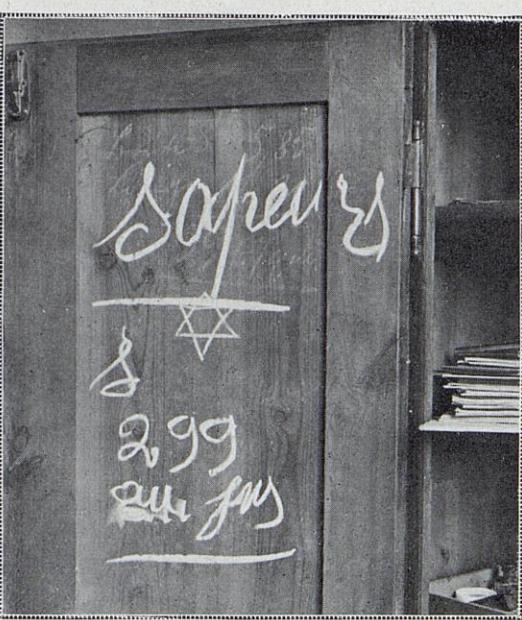
AVANT LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

C'est le 29 août que va se réunir à Genève le Conseil de la Société des Nations chargé par le Conseil Suprême, qui n'a pu la résoudre, de solutionner la délicate question de Haute-Silésie. Le vicomte Ishii, président du Conseil, a prié M. Quiñones de Léon d'accepter les fonctions de rapporteur à cette session extraordinaire ; c'est donc au diplomate de mérite qu'est l'ambassadeur d'Espagne à Paris, qu'échoit la tâche malaisée « de présenter au Conseil un exposé des faits, de façon à mettre les membres du Conseil au courant des difficultés, dont fait mention la résolution du Conseil Suprême relative à l'affaire de Haute-Silésie ». Il est d'ailleurs assez pittoresque de rappeler que c'est « pour avis » seulement que le problème est remis à l'arbitrage de la Société des Nations. La réponse du Conseil n'aura donc d'autre valeur et n'entraînera nullement la solution de la question haute-silésienne conformément aux vues de « ces messieurs ».

Le problème apparaît donc tous les jours plus compliqué, plus difficile et plus long à régler, il en résulte, logiquement, une surexcitation constante des esprits en Haute-Silésie, en Allemagne et en Pologne. À Berlin et à Varsovie, la presse entretenait le feu, qui couve sourdement ; on peut, à juste titre, craindre des deux côtés le déclenchement, qui allumerait l'incendie. Les Polonais ne peuvent ad-



Dans la banlieue d'Oppeln. — Une vue du canal de l'Oder



Cliché pris par le service allemand de propagande dans le lycée de Gleiwitz. — Les Allemands, ne comprenant pas le sens de l'inscription, en ont déduit qu'elle était compromettante pour les troupes françaises.

mettre facilement que les populations, dont le vote leur fut favorable, soient placées sous la tutelle prussienne et les Allemands ne veulent voir à aucun prix la presque totalité du bassin minier leur échapper. La presse berlinoise continue sa campagne de calomnies : les Polonais auraient organisé, dans les districts de Pless et de Rybnik, une démonstration en faveur de leur rattachement à l'Allemagne, M. Korfanty préparerait un coup d'Etat à Varsovie qui le mettrait à la tête de l'Etat (!), etc. En Haute-Silésie enfin, toujours des attaques ; c'est l'assaut, par la police plébiscitaire allemande, de l'hôtel Lommitz à Beuthen, siège du Conseil populaire polonais, ce sont de constantes persécutions entreprises par l'Orgesch, c'est un détachement britannique, qui venait de faire



Le Général Gratier, Mme de Marinis (au centre), femme du Haut-Commissaire italien, et Mme Anjera-bault, femme du Préfet de la région.



Cette intéressante photographie de la bénédiction d'un train blindé polonais date des derniers jours de l'insurrection.

une perquisition au château de Botzanowitch (circe de Rosenberg), et où avaient été saisies des fusils, grenades, etc., assailli à coups de feu par une bande allemande, obligeant l'officier anglois commandant le détachement à rendre les armes saisies et les prisonniers arrêtés au château. Autre fait caractéristique, qui montre la haine spéciale nourrie à l'égard des français : l'association professionnelle des médecins de Gleiwitz, presque exclusivement composée d'Allemands, a décidé de refuser toute aide médicale aux membres français de la Commission interalliée, le docteur polonais Styczynski, informé de cette décision par le secrétaire de l'association, a immédiatement donné sa démission du groupement. Pourquoi tarder à prendre les mesures de protection, qu'impose une situation tendue à l'extrême — il n'est plus permis, malgré les perfides déclarations allemandes, d'ignorer la puissance de la « Selbstschutz ». — Il faut donner au général Le Rond les renforts nécessaires et l'on ferait pas mal, peut-être, d'y adjoindre quelques aumôniers français, dont l'influence pourrait contrebalancer celle, désastreuse, exercée, paraît-il, par certain émule de Raspoutine.



Vue générale de la plage de Deauville.



"Zagreus", à M. Ambatielos, monté par Garner, gagnant du Grand Prix de Deauville.

LA GRANDE SEMAINE DE DEAUVILLE

La grande station balnéaire vient de connaître une saison aussi brillante que les années précédentes. À côté de la plage et de la célèbre Potinière, le sport hippique tient une large place dans les manifestations mondaines. Malheureusement, cette année, le temps n'a pas voulu se montrer favorable le jour du Grand Prix, et le pesage n'était ni aussi élégant, ni aussi garni qu'on aurait pu le désirer. La grande épreuve n'en a pas moins eu le plus grand attrait ; après une forte belle course, Zagreus, à M. Ambatielos, monté par Garner, a aisément passé premier le poteau, suivi de Caroly, Nouvel An, Abri et Dormans. Le poulain de M. Ambatielos, qui est sans contredit le plus joli cheval de sa génération, n'avait pas couru depuis des mois et il a montré une forme excellente.



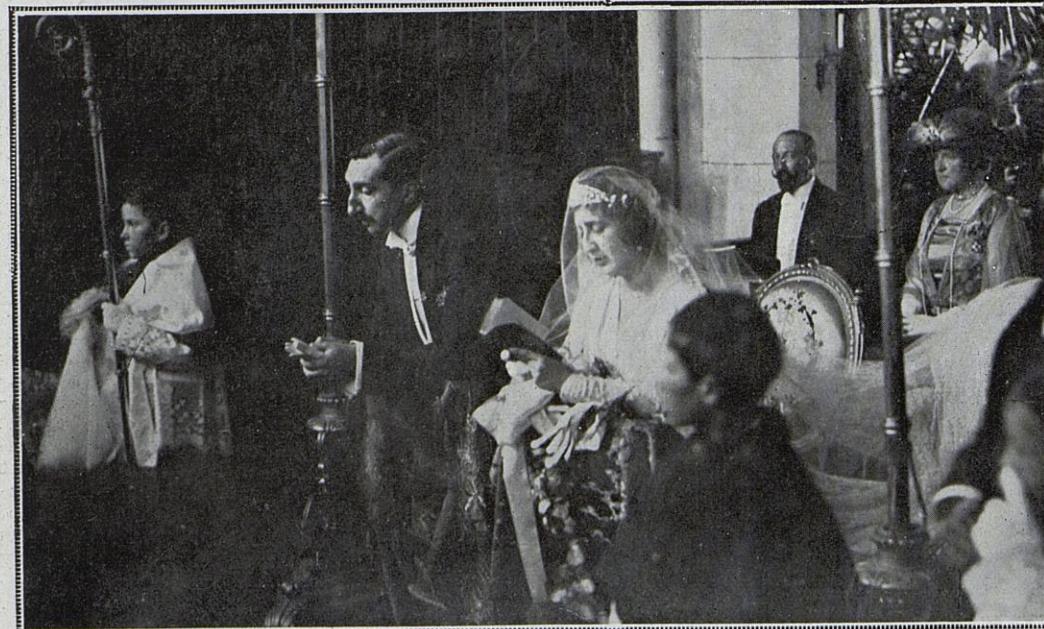
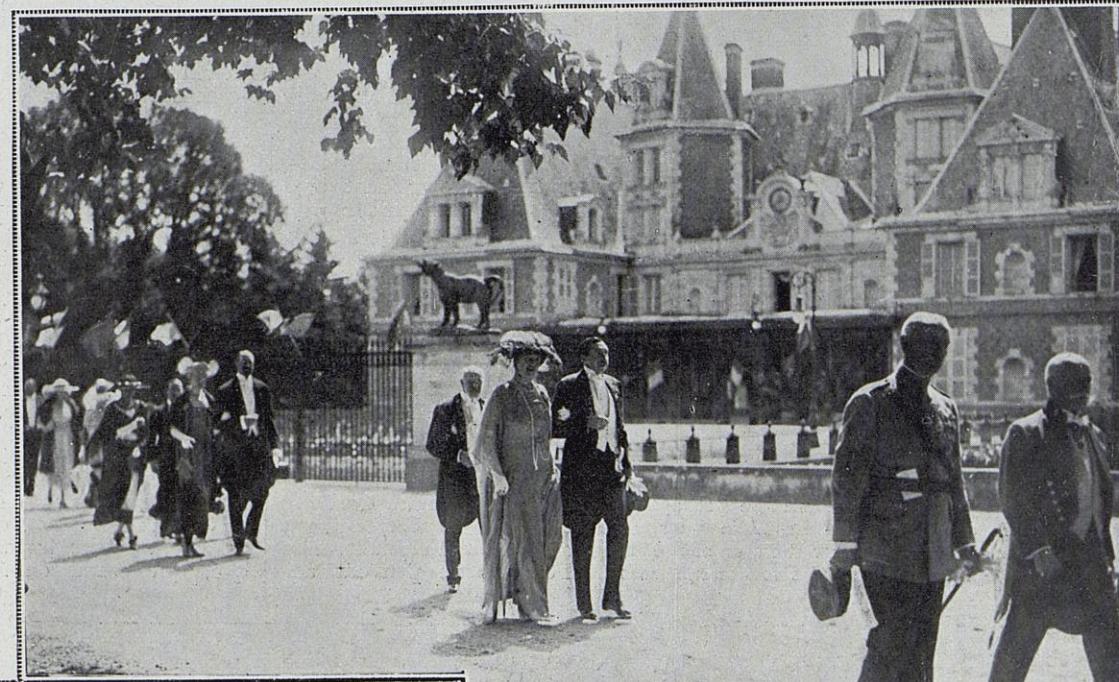
Le Roi de Roumanie a fait une courte apparition dans la célèbre station balnéaire.

UN MARIAGE PRINCIER

Le mariage du duc de Montpensier, frère du duc d'Orléans avec Mme Isabelle de Valdettarzo, vicomtesse de Los Antrines vient d'être célébré dans un joli site de l'Auvergne, à Randan, situé à une quinzaine de kilomètres de Vichy. Le château de Randan (X^e siècle), est depuis 1821 la propriété de la famille d'Orléans. Par les soins de la comtesse de Paris, mère du duc de Montpensier, pendant la guerre il fut mis à la disposition du Service de Santé avec une quarantaine de lits pour nos blessés.

A onze heures 1/2, le cortège nuptial pénétrait dans l'église, après avoir fait 600 mètres à pied, entre une haie sympathique de curieux et d'amis ; Monseigneur Marnas, évêque de Clermont, célébra la messe, donna aux époux princiers la bénédiction nuptiale, et leur adressa une allocution où, en termes parfaits, il relata la longue lignée de la famille d'Orléans, et les services du duc de Montpensier pendant la guerre : sa campagne du Riff pour le compte de l'Espagne, son activité dans les ambulances et l'empressement avec lequel il mit, au début de la guerre, son yacht à la disposition de l'Amirauté anglaise qui s'en servit pour couler un bateau allemand.

Retour — toujours à pied — au château.



Pendant la cérémonie religieuse. — Derrière les mariés, le duc de Guise et la reine Amélie de Portugal.

Le cortège quitte le château de Randan. — S. A. R. le duc de Montpensier donne le bras à S. M. la reine Amélie de Portugal ; en arrière, le duc de Guise et la duchesse d'Aoste.

A l'aller — le duc donnait le bras à l'ex-reine Amélie de Portugal, sa sœur aînée ; suivaient aussitôt : duchesse d'Aoste et duc de Guise (représentant le duc d'Orléans) ; duchesse de Guise et prince Henri d'Orléans ; princesse Pierre d'Orléans-Bragance et duc de Vendôme ; marquise de Valdettarzo et prince Pierre d'Orléans-Bragance ; princesses Isabelle, Françoise d'Assise et Anne d'Orléans ; terminant le cortège : marquis de Valdettarzo conduisant sa fille — la mariée.

Vers midi et demie, un lunch était servi dans l'une des plus belles galeries du château, 250 invités y prenaient part. Cela dura une heure. Vers la fin du lunch le duc et la duchesse de Montpensier, les princes et les princesses se mêlaient aux invités.

A cinq heures du soir, le château fut fermé pour tout le monde. Il ne sera ouvert que dans quelques semaines. Mais le soir, le parc, ses dépendances furent accessibles à la foule. Il y fut tiré un superbe feu d'artifice dans l'allée principale et la musique municipale y donna un très beau concert.



UNE CÉRÉMONIE HISTORIQUE : LA PREMIÈRE SÉANCE PUBLIQUE DU DAILEIREANN

C'est un événement considérable dans l'Histoire de l'Irlande que la première Séance publique du Dail Eireann, solennellement réuni dans Mansion House, à Dublin, pour discuter les propositions de paix de l'Angleterre. Le cliché que nous reproduisons a été pris pendant le discours de M. de Valera.

APRÈS LA MORT DU ROI PIERRE I^{er} DE SERBIE

C'est un grand ami de la France qui disparaît en Pierre I^{er}, mort ces jours derniers à l'âge de 77 ans. Le vieux roi, dont la magnifique bravoure fit en 1914 et en 1915 l'admiration du monde, avait été durement éprouvé par l'infortune passagère de son pays.

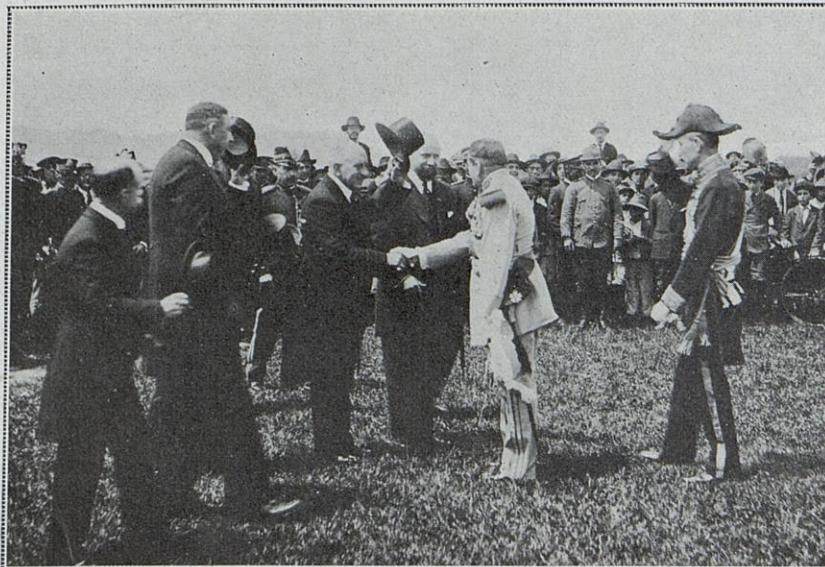
Son second fils Alexandre, qui lui succède sur le trône du Royaume-Uni des Serbes, Croates et Slovènes, est actuellement à Paris, soigné dans une clinique de Neuilly, où l'a retenu une crise aiguë d'appendicite. Le nouveau roi n'a pu ainsi assister aux obsèques de son père, qui se sont déroulées à Belgrade et à Oblonatz.



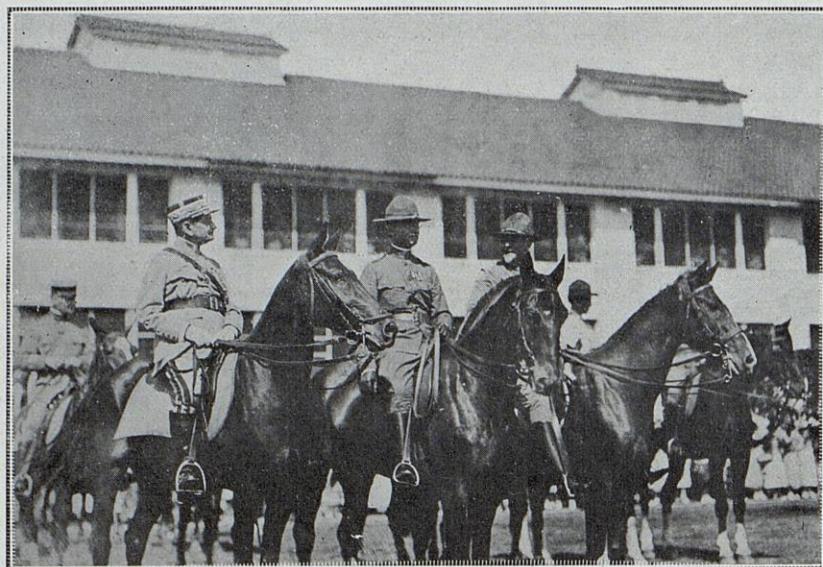
Alexandre I^{er}, nouveau roi de Serbie-Croatie-Slavonie, actuellement soigné dans une clinique de Neuilly.



Le Roi Pierre I^{er} faisant le coup de feu pendant la retraite serbe en 1915.
(Tableau du peintre serbe Jeremitch).



Le Président de la République du Guatemala serre la main du grand chef.



A la revue du 14 Juillet à Panama.

LE GÉNÉRAL MANGIN EN AMÉRIQUE

C'est une réception vraiment triomphale, qu'avaient réservé au général Mangin, chef de la mission française, toutes les républiques sud-américaines. Au Guatemala, à Panama, au Pérou, au Chili, ce furent de grandes manifestations de sympathie pour la France et le grand vainqueur de l'Aisne. A Colon, piloté par un officier américain, le général effectua un vol, à bord d'un hydravion, au dessus du canal de Panama, qu'il devait majestueusement traverser quelques jours plus tard, sur le cuirassé « Jules Michelet », mis à la disposition

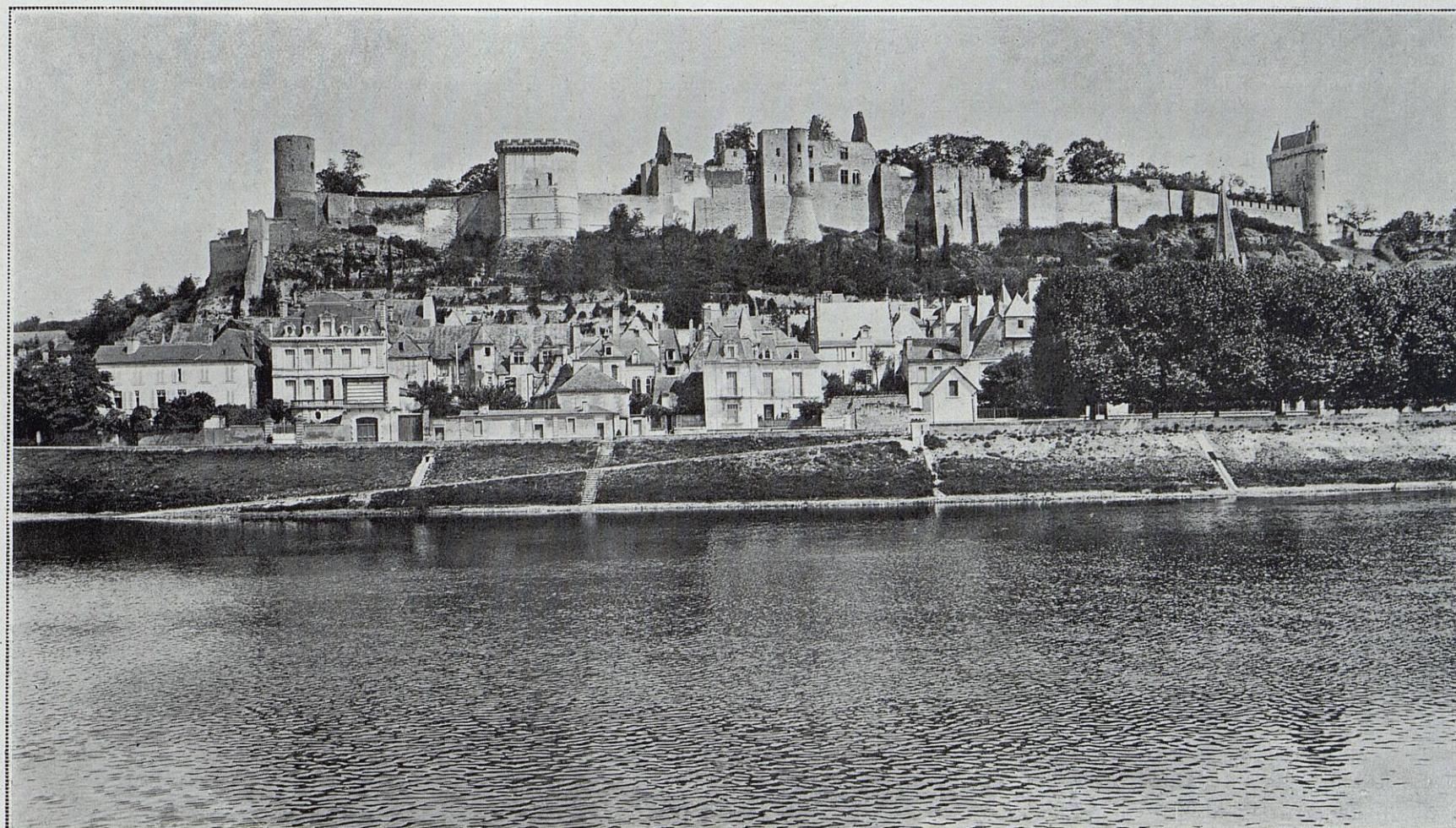
Le général Mangin (*à droite*) va effectuer un vol en hydravion.

de la mission par le gouvernement français. A Panama, l'ancien Commandant de la 10^e armée présida la revue du 14 juillet, à laquelle prirent part les marins français.

A Lima, surtout, où le général Mangin avait été envoyé comme ambassadeur, pour représenter la France aux fêtes du Centenaire de la République péruvienne, l'accueil réservé à la mission fut particulièrement chaleureux. De grandes ovations furent faites au chef français que la foule porta en triomphe jusqu'à son automobile, au cours de plusieurs manifestations. Le gouvernement péruvien enfin donna le commandement des troupes étrangères et péruviennes au général Mangin pour la grande revue du 9 août, solennel couronnement des fêtes.



Le cuirassé "Jules Michelet" dans le canal de Panama.



Vue du Château de Chinon, l'un de nos plus curieux et de nos plus beaux monuments historiques.

LE CHATEAU DE CHINON EST-IL MENACÉ ?

Les fervents admirateurs de nos reliques artistiques se sont vivement émus ces jours derniers à la nouvelle que le château de Chinon, l'une de nos merveilles historiques, était gravement menacé. Les ruines imposantes, qui s'étalent au sommet d'une colline, dominent la ville de Chinon, bâtie en grande partie sur les flancs du coteau.

Au début du mois, des éboulements étaient signalés dans les caves Vaslins, constituées par les anciennes carrières d'où furent tirés les matériaux utilisés pour la construction du château et d'une partie de la ville. Ces caves sont publiques et chaque habitant y possède son cellier ; lorsque le propriétaire trouve trop exigu l'espace qui lui est réservé, il s'empresse de donner, dans le terrain calcaire, quelques coups de pioche, qui, rapidement, agrandissent son petit domaine. Ces caves, aujourd'hui, n'ont pas moins de huit étages.

Le calcaire ne put résister à la sécheresse exceptionnelle de ces derniers mois. Le sol s'affaissa, aplatisant peu à peu les étages successifs des caves. Une motte énorme s'effondre ainsi, sur laquelle sont bâties plusieurs immeubles, qui, rapidement, s'abattent les uns après les autres. Le coteau ne semble donc pas glisser vers la ville et le château ne paraît pas, lui non plus, menacé. Il ne faudrait néanmoins pas en conclure qu'un danger grave est écarté : la situation peut se modifier ; avec un terrain ainsi friable, des surprises sont toujours possibles. Il faut prendre toutes les mesures nécessaires à une consolidation sûre du sol, et agir avec une grande célérité, si l'on veut être assuré d'éviter une catastrophe irréparable.



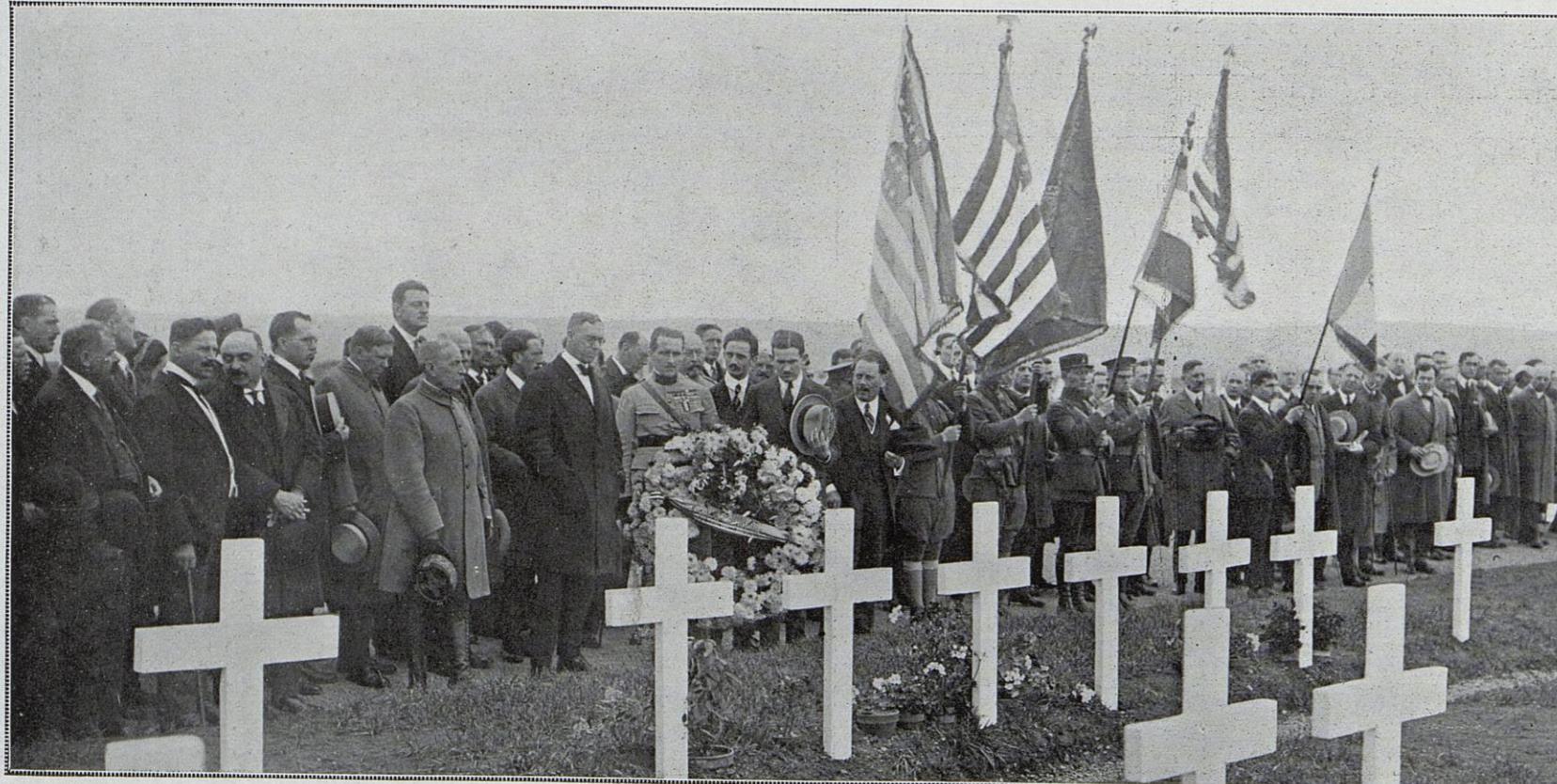
L'entrée des caves Vaslins, situées en plein centre de la zone menacée.



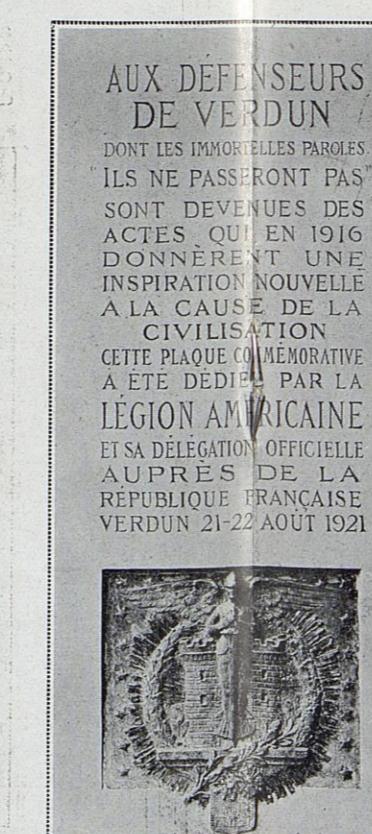
Une fissure menaçante, rue Saint-Martin.



Vue générale de la Cérémonie d'inauguration du Monument, élevé à Flirey, et destiné à commémorer la victorieuse offensive américaine de 1918.



Les Délégués de la Légion au Cimetière de Thiaucourt, où reposent plusieurs milliers de leurs compatriotes.



Plaque commémorative posée à Verdun.
(Œuvre du maître-ferronnier Édgard Brandt).



Sur la Place de la Gare, à Metz, le Maréchal Foch et le Major Emery saluent le drapeau présenté par la Compagnie d'honneur.

LES LÉGIONNAIRES AMÉRICAINS EN LORRAINE

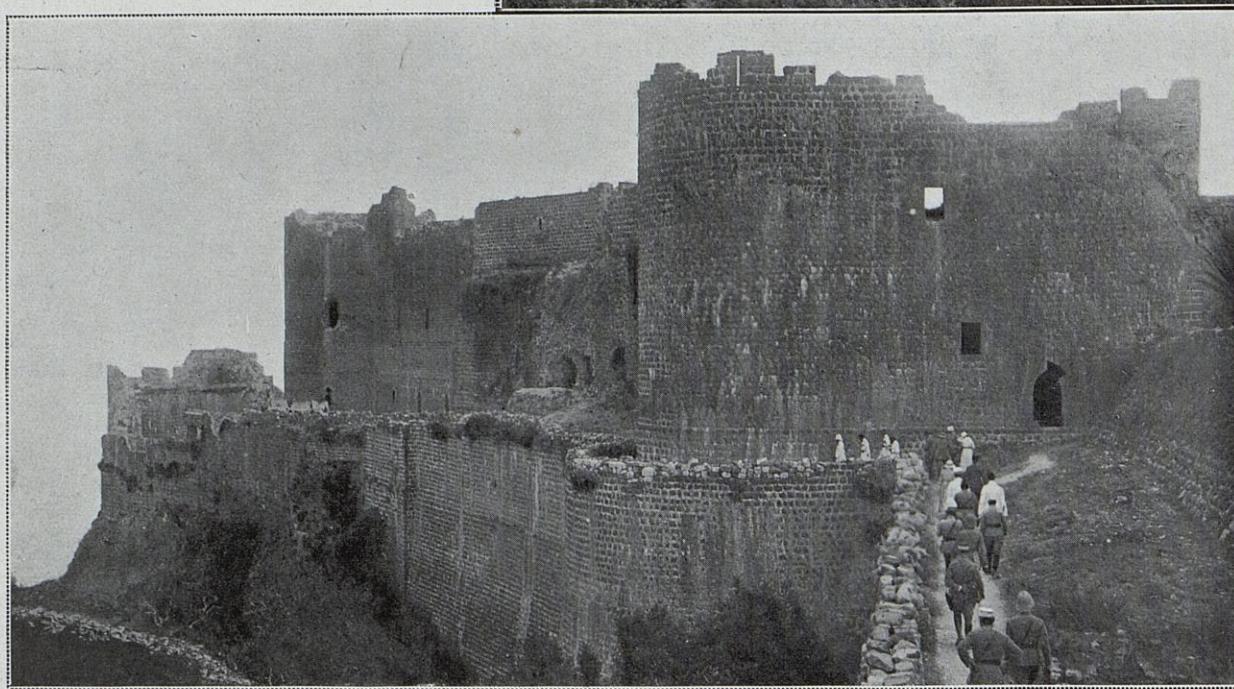
LE GÉNÉRAL GOURAUD EN TOURNÉE D'INSPECTION

Remarquablement actif, le général Gouraud a fait, ces mois derniers, de nombreuses tournées dans les pays placés sous le protectorat français. D'enthousiastes réceptions ont été réservées au valeureux chef. A Damas, à Alep, à Homs, etc., ce n'étaient que pavoisements et fêtes populaires. Dans les villages, des délégations souhaitaient la bienvenue au général, des agneaux étaient sacrifiés en l'honneur du chef. Partout les marques les plus vives de sympathie et de dévouement, voilà l'admirable résultat obtenu grâce à deux ans d'efforts et d'activité ininterrompue.

Les photographies pittoresques, que



Vue générale du Château de Merkab.



Le Général Gouraud parcourt le chemin de ronde de l'antique forteresse.

nous publions aujourd'hui, ont été prises lors de la récente visite du général Gouraud au château de Merkab. Parmi les merveilles artistiques qui abondent en Syrie, où à chaque pas l'on trouve des vestiges de l'antique civilisation, les ruines du château de Merkab, situées sur les territoires des Allaouites, et sauvagement perchées au sommet d'une haute colline, comptent sans nul doute parmi les plus curieuses.

Le général Gouraud fit le tour de l'enceinte et visita les rares salles intérieures du château qui restent encore debout. Le chef de bataillon, Vermeersch, commandant le 4^e bataillon étranger, et une compagnie de ce bataillon, qui occupe la place forte, reçurent en grande pompe le Haut-Commissaire français en Syrie.

LA FÊTE DU COSTUME SAVOYARD

Organisée par le Comité d'Initiative et la municipalité de Bourg-Saint-Maurice, cette brillante fête vient d'obtenir le plus vif et le plus légitime succès. La coquette ville, sise dans l'admirable vallée de Tarentaise, est féeriquement décorée. De tous les coins du délicieux pays, de charmantes « Tarines » sont accourries, parées de leurs costumes aux couleurs chatoyantes ornés des plus fines broderies et chamarrés d'or ; toutes resplendissantes sous leur traditionnelle coiffure « La Frontière » — rappelant la coiffure Marie-Stuart, — les cheveux roulés en tresse, entourés d'un ruban et fixés par de grosses épingle d'or à une « frontière » triangulaire pailletée d'or, dont une pointe descend sur le front, les deux autres pinçant les tempes.

Les jeunes Tarines, groupées par commune autour de M. Borrel, député de Savoie et du maire de Bourg-Saint-Maurice,



La "Duchesse de Savoie" et sa cour.



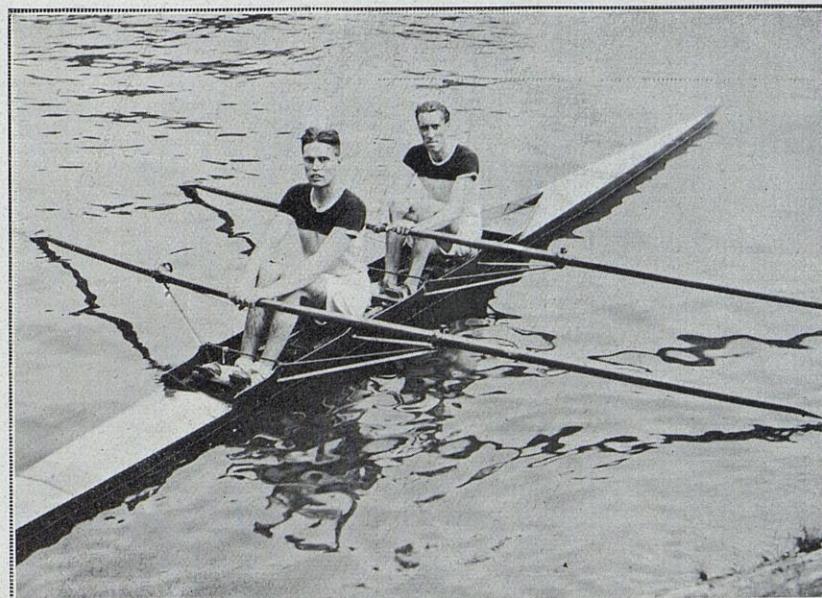
M. Borrel, député, reçoit la "Duchesse" à Bourg-Saint-Maurice

ont préparé à leur « Duchesse » une triomphale réception. Après que M. Borrel eût souhaité la bienvenue à la charmante souveraine — dont la poitrine est barrée par la grande écharpe que lui offrirent les Savoisien de Paris, trois jeunes filles s'avancent et récitent un gentil compliment.

Puis la Duchesse, qui envoie des baisers à la foule, est hissée sur une mule et voici le cortège qui s'ébranle et parcourt les rues de la cité.

Vieilles danses savoyardes, tombola, concert, etc., rien ne manquait à la fête, que clôture brillamment, à Bourg-Saint-Maurice, un grand bal de nuit.

Puis le lendemain, la bonne Duchesse continue à visiter ses états ; Moutiers, Brides-les-Bains, lui font fête. Dans la coquette station balnéaire, M^{me} Jeanne Rudet, de Bourg-Saint-Maurice, est élue reine des Tarines et ce choix est l'objet de chaleureuses acclamations.



Aux Championnats de France d'Aviron. — A gauche : Plé, champion de France skiff-seniors. — A droite : Levasseur et Bisson, champions de France double-scull.

LES SPORTS

A cette époque de l'année la natation est à l'ordre du jour.

Dernièrement l'italien Tiraboschi tentait sans succès la traversée de la Manche à la nage, abandonnant en vue des côtes. Quelques jours après une Anglaise, Mme Hamilton, était obligée par la fatigue, après vingt heures de nage à monter dans le bateau suiveur, alors qu'elle se trouvait à trois milles des côtes anglaises.

Pendant ce temps, nos nageurs se rencontrent sur des distances plus modestes, ce qui ne les empêche pas de mettre à leur actif des performances superbes.

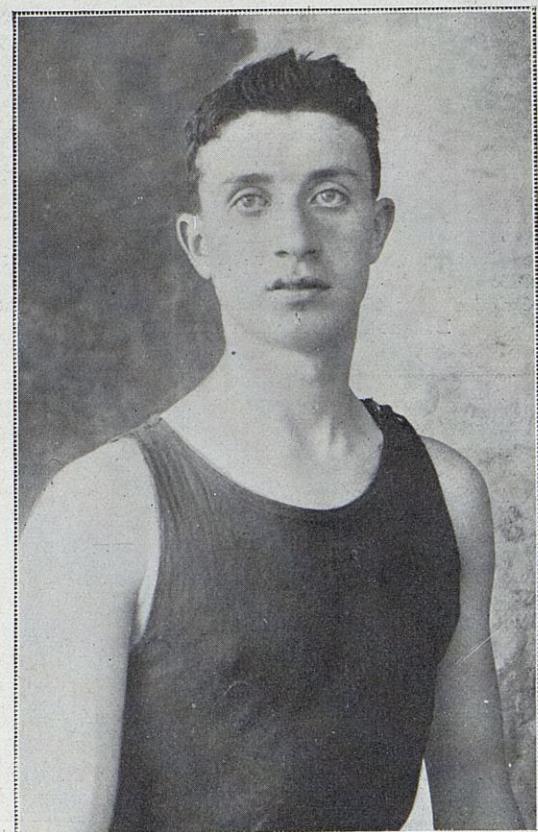
C'est ainsi qu'au cours des Championnats de France de natation, qui viennent de se disputer avec un succès considérable à Strasbourg, de nombreux records ont été battus.

Padou, le merveilleux athlète de Tourcoing, a enlevé le championnat des 100 mètres nage libre, en 1 m. 8 s. (record de France). D'autres records féminins et masculins ont été battus.

Le 200 mètres brasse par Mlle Oberlé de Colmar, en 3 m. 54 s. 3/5, le 1.500 mètres nage libre en 25 m. 48 s. par le lieutenant Duvanel. Dans le relai féminin 250 mètres nage libre, l'équipe tourquenoise bat le record avec 2 m. 50 s. 3/5.

Les Strasbourgeois abaissent le record des 200 mètres relais, 4 nages.

Citons encore les « performances-records » de



Padou, qui vient, au cours des Championnats de Strasbourg, d'abaisser à 1 m. 8 s. le record de France des 100 mètres nage libre.

Mlle Burr de Strasbourg, 100 mètres nage sur le dos, de Mlle Lebrun battant les temps des 400, 500 et 1.000 mètres, de Pernot dans le 400 mètres et de Sommer dans la brasse.

Le superbe meeting de Strasbourg nous a permis

de constater les progrès très grands réalisés par nos nageurs et nageuses.

N'oublions pas de mentionner le très beau succès remporté par les championnats de France militaires disputés à Mézin (Lot-et-Garonne).

**

Le Critérium cycliste des Aiglons organisé par notre confrère l'*Echo des Sports*, sur le parcours de Paris-Boulogne-sur-Mer-Paris a été gagné par le jeune Grassin, qui s'affirme comme un homme de tout premier ordre. Après le Championnat de France, le Critérium des Aiglons. Bravo !

**

Les Championnats de France d'Aviron disputés à Juvisy ont offert cette année un très gros intérêt. Toutes les épreuves furent disputées avec énergie jusqu'à l'arrivée. En voici les résultats :

Championnat de France à 4 rameurs. 1. C. N. A. Rouen ; 2. Boulogne Club ; 3. C. N. Lyon ; 4. S. N. Marne ; 5. Aviron Bayonnais (abandonné).

Skiff débutants. 1. Stock (S. N. Marne) ; 2. Robin (Rouen) ; 3. Schmidt (Nantes).

Vole de mer à 4. 1. C. N. Rouen.

Skiff seniors. Championnat. 1. Plé (S. N. Marne) ; 2. Fleig (Strasbourg) ; 3. Delpierre (Lille) ; 4. Dassie (Bayonne) ; 5. Dupré (Macon).

Périssoire assis. 1. Ruhlinan (C. A. Strasbourg).

Skiff juniors. Course d'Honneur. 1. Bellouin (R. C. de Paris).

Deux Outriggers. Championnat. 1. Delobel-Joan (U. N. de Calais) ; 2. S. N. Vienne, 3 S. C. Strasbourg.

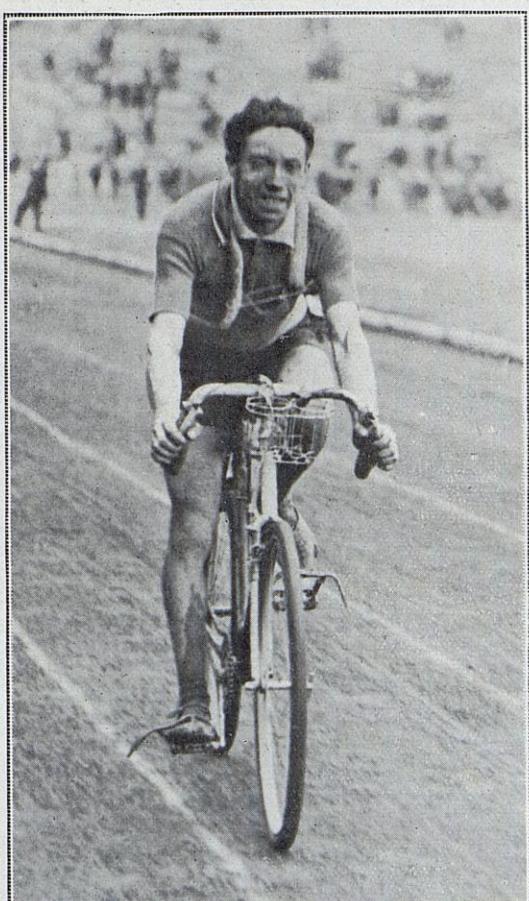
Double scull. Championnat. 1. Levasseur-Bisson (S. N. Haute-Seine) ; 2. Macon, 3. Abbeville.

Huit Débutants. 1. S. N. Haute-Seine.

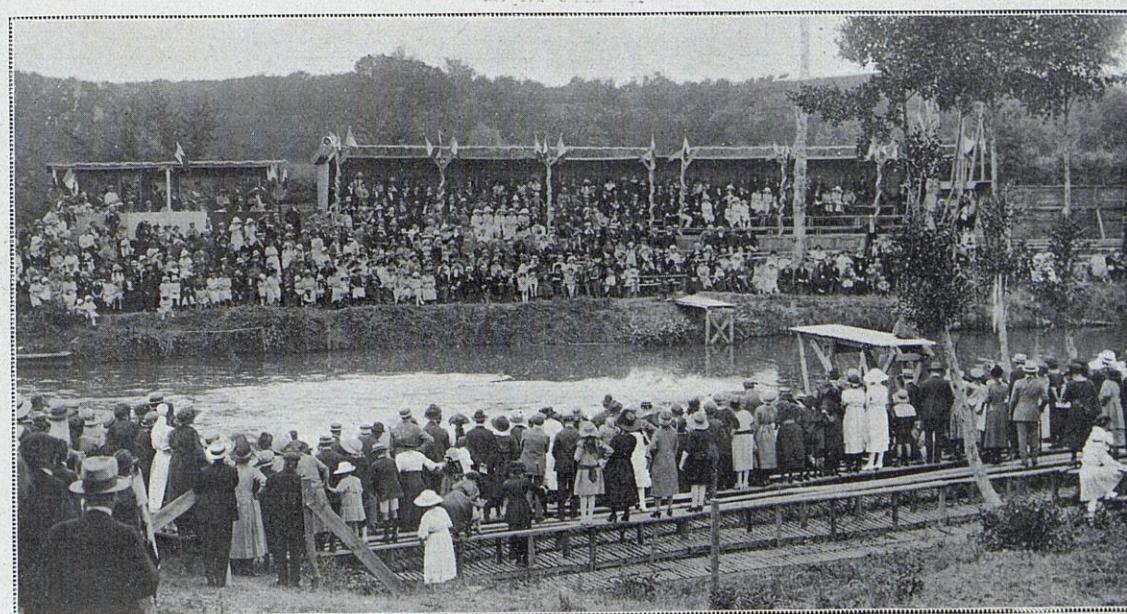
Huit Outriggers. Championnat. 1. Rowing Club de Paris ; 2. Mixte Lyon, Aix-les-Bains ; 3. C. N. A. Rouen ; 4. Boulogne Club.

Les temps ont été excellents et l'organisation fut parfaite.

Daniel COUSIN.



Grassin gagne brillamment le "Critérium des Aiglons".

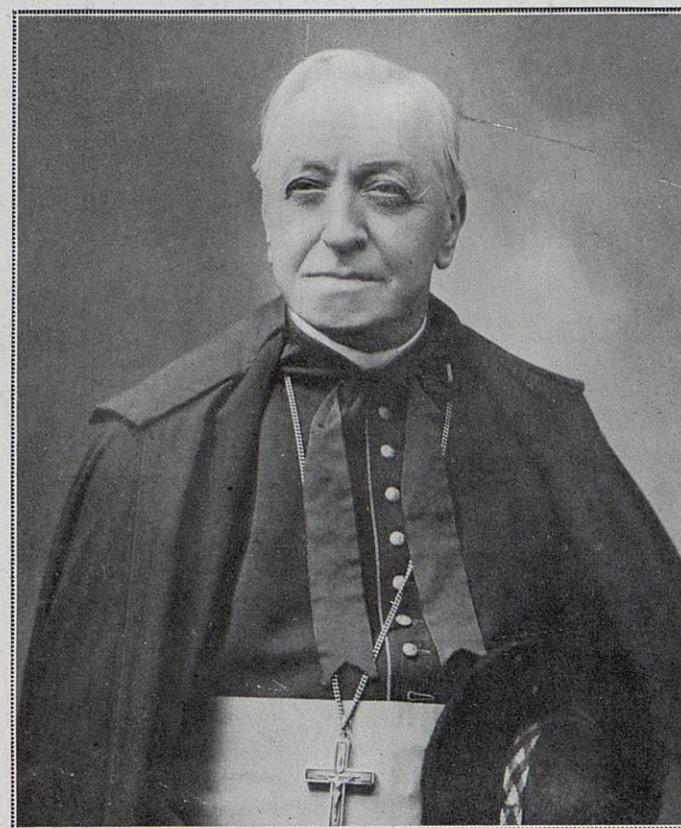


L'arrivée des 100 mètres aux Championnats de France militaires de Natation, disputés à Mézin (Lot-et-Garonne).

LE BLOC-NOTES DE LA SEMAINE



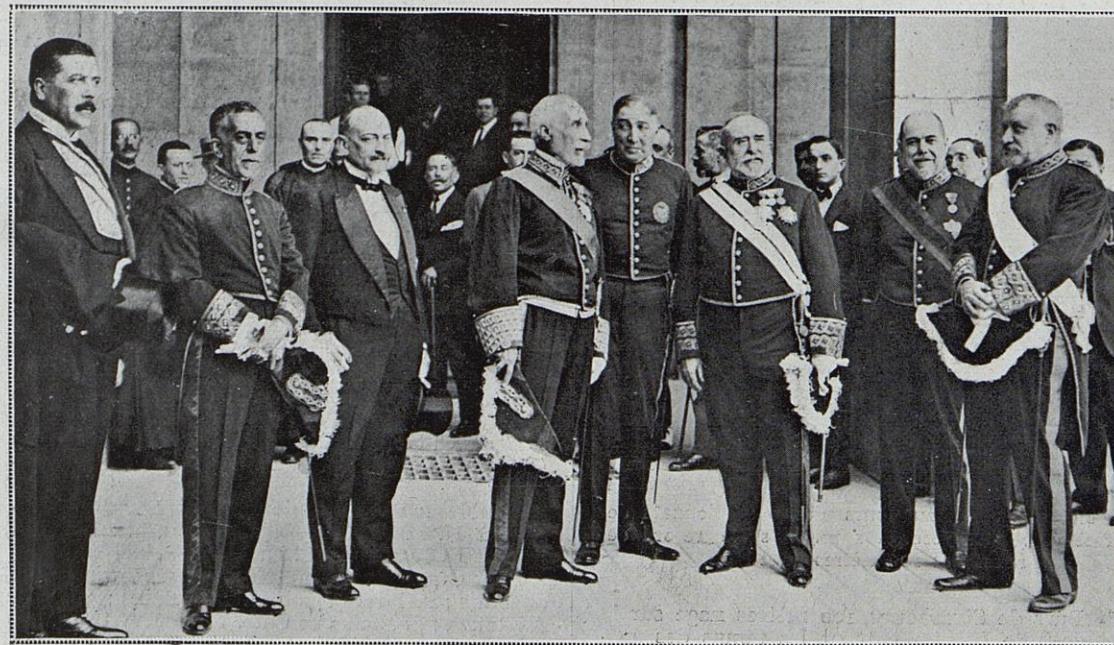
Le Général anglais Baden-Powell, grand chef du "Scoutisme", qui s'illustra durant la guerre du Transvaal, est arrivé à Paris. Le Général vient inspecter les camps de boy-scouts et juger du développement en France de l'organisation à laquelle il a désormais consacré ses efforts.



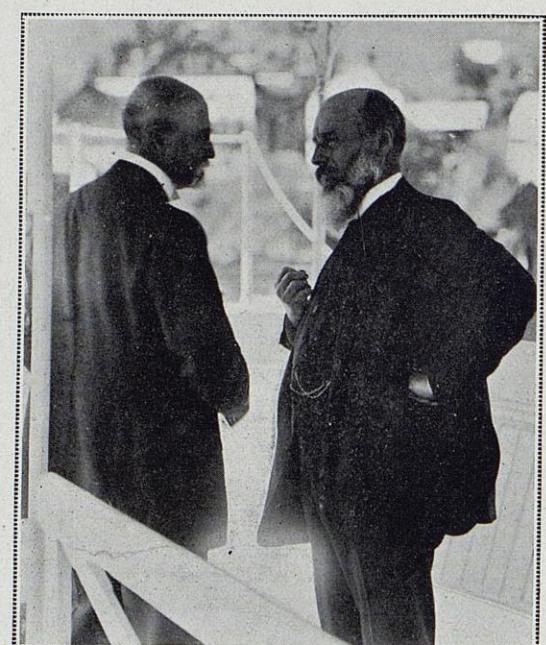
S. E. le Cardinal de Cabrières vient d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur. Ardent apôtre de l'Union sacrée pendant la guerre, écrivain délicat et érudit historien, l'éminent Prélat est Évêque de Montpellier depuis 1873.



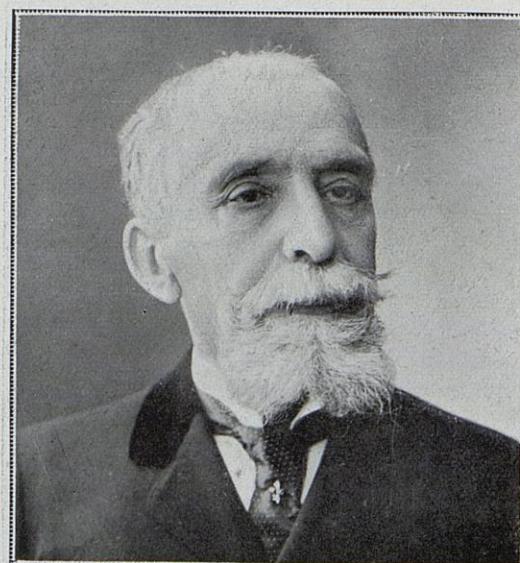
Le Général Petit, gouverneur de Belfort, remet à Mme Viillard la croix de la Légion d'Honneur, qui lui est décernée pour avoir fondé une ambulance à ses frais au château de Morvillars durant toute la guerre et soigné nos blessés avec un grand dévouement sous les obus allemands.



M. Maura a constitué le nouveau Ministère espagnol. — Notre cliché montre le Président du Conseil, en grande tenue, entouré de ses collaborateurs, qu'il vient de présenter à Alphonse XIII, et photographié devant le Palais Royal.



MM. Masaryk et Hainisch, Présidents des Républiques tchéco-slovaque et autrichienne, se sont rencontrés le 10 août à Hallstadt. Leur entretien fut très cordial.



M. Ernest Daudet, frère ainé d'Alphonse Daudet, auteur de remarquables ouvrages historiques, s'est éteint après une courte maladie, à l'âge de 84 ans.



La Fédération des Volontaires Etrangers a solennellement célébré aux Invalides l'anniversaire de l'enrôlement de ses membres, en 1914. M. Daniérou, représentant le Gouvernement, et M. René Doumic, représentant l'Académie française, rappelèrent le noble geste des volontaires, qui furent particulièrement éprouvés durant la guerre.

LE MONDE FINANCIER ILLUSTRE

Les Finances suisses et l'Impôt de Guerre

La situation financière et économique de la Suisse a été complètement déséquilibrée depuis l'année 1914 ; cela s'explique aisément si l'on regarde la position géographique de ce pays et si l'on examine la nature du sol. La Suisse n'a pas d'accès à la mer, il lui faut emprunter marine et chemins de fer étrangers pour son commerce extérieur ; son sol ne produit pas les matières premières nécessaires à l'industrie et ne fournit les denrées alimentaires que dans une proportion tout à fait insuffisante pour nourrir la population.

Au cours de la guerre, cette dépendance de la Confédération helvétique a entravé son commerce et son industrie qui se sont trouvés placés sous le contrôle étranger pour leur ravitaillement et leurs transports. Chacun a encore présentes à l'esprit les tractations multiples que la Suisse a dû effectuer avec la France, l'Italie et l'Allemagne pour pouvoir subvenir à ses besoins. Elle était, si l'on ose dire, prise entre l'enclume et le marteau.

A première vue, la Suisse paraît s'être enrichie pendant la guerre. En effet, le montant de ses importations, en 1913, s'élevait à un milliard 919.816.000 francs tandis que ses exportations n'étaient que de 1.376.399.000 francs ; la balance commerciale laissait apparaître un déficit supérieur à 500 millions. En 1917, ce déficit avait beaucoup diminué puisque les importations se chiffraient par 2.405.144.000 francs et les exportations par 2.322.953.000 francs. Mais ces apparences sont trompeuses. Antérieurement à la guerre le solde passif de la balance commerciale était compensé dans la balance internationale des paiements par les recettes provenant du tourisme, des transports et des placements à l'étranger. Cette compensation a, en partie, disparu.

La Suisse en effet s'est toujours intéressée aux entreprises étrangères par le prêt de capitaux ; or depuis quelques années son portefeuille étranger a subi une dépréciation considérable. Le mouvement du tourisme s'est ralenti. Plus d'un milliard et demi est investi dans l'industrie hôtelière qui souffre de la crise née de la guerre et de l'élévation des changes européens ; les chemins de fer, par suite de la diminution du nombre des visiteurs, ont vu leurs recettes baisser dans des proportions considérables en même temps que leurs dépenses s'accroissaient. C'est, à juste titre, que M. de Haller, délégué de la Suisse à la Conférence financière internationale de Bruxelles, déclarait que, prise dans son ensemble, la fortune publique de son pays n'avait pas prospéré contrairement à une opinion communément admise.

**

Si la situation économique de la Suisse ne s'est pas améliorée pendant la période de guerre, celle de ses finances publiques s'est aussi fâcheusement ressentie des dépenses énormes que le pays a supportées. Confédération, cantons et communes ont dû contracter des dettes si lourdes qu'il importe pour en payer les arriérages et procéder à l'amortissement de lever des impôts dont le poids est péniblement supporté par les contribuables.

Entourée de pays belligérants, la Suisse a dû pendant longtemps mettre sur pied la totalité de ses forces militaires et conserver ensuite d'importants contingents. Les seules dépenses militaires atteignaient à la fin de 1919 plus de 1.250 millions de francs ; à cette somme, il convient d'ajouter le montant des autres dépenses occasionnées par la guerre. Aussi, tandis qu'en 1913, les recettes et les dépenses du budget fédéral étaient en équilibre, dès 1919, le déficit de ce budget atteignait 400 millions. A ce premier déficit s'ajoute celui des vingt-cinq cantons qui jouissent de l'autonomie finan-

cière ; il se chiffrait pour cette même année à plus de 80 millions.

La dette publique de la Confédération qui n'était, en 1913, que de 1.750 millions atteignait fin 1919 3.750 millions ; celle des cantons a suivi une progression analogue. De 800 millions, en 1913, elle a passé à 1.250 millions à la fin de 1919.

En temps ordinaire, la majeure partie des dépenses fédérales étaient couvertes par le produit des droits de douanes, mais ces taxes, par suite des événements, n'ont rapporté en 1918 que la moitié environ de ce qu'elles procurent antérieurement au trésor. Les cantons, qui alimentent généralement leurs budgets à l'aide d'impôts directs et notamment au moyen

Dans les débuts, cet impôt extraordinaire devait être essentiellement temporaire et perçu une fois pour toutes, mais le cours des événements modifia les prévisions en aggravant lourdement les dépenses de guerre de la Confédération et le programme financier, envisagé en février 1915, fut plusieurs fois remanié.

Un message du Conseil fédéral, en date du 2 mars 1917, prévoyait toute une série de mesures d'ordre fiscal à soumettre à l'examen de l'Assemblée et éventuellement au référendum populaire. Au nombre des projets figurait le renouvellement de l'impôt fédéral de guerre. Un nouveau message du 5 août 1918 prévoyait de nouveau le maintien de cette taxe, mais l'examen d'un projet fiscal déposé par le parti démocrate socialiste retarda le vote de l'impôt de guerre. Ce fut seulement au mois de février 1919 que l'Assemblée fédérale approuva l'adoption d'un deuxième impôt de guerre extraordinaire à percevoir par périodes de quatre années et renouvelé jusqu'à ce « que le rendement revenant à la Confédération, augmenté du produit du premier impôt de guerre et de l'impôt sur les bénéfices de guerre, ait couvert le capital dépensé pour la mobilisation des troupes ».

L'impôt mis en vigueur le 1^{er} janvier 1916 avait produit au total 123 millions de francs. L'augmentation attendue du nouvel impôt était estimée à 59 millions, c'est-à-dire que le rendement total escompté se chiffrait par 182 millions. Le cinquième de cette somme revenant aux cantons, on était amené à estimer à 145 millions environ la recette prévue en faveur du budget fédéral. Après référendum le nouvel impôt de guerre était adopté et une ordonnance d'exécution du 5 décembre 1920 en déterminait le mode de perception.

Sont assujetties à cet impôt, les personnes physiques ayant leur domicile en Suisse ou y séjournant d'une manière continue pendant plus de six mois ou plus de trois mois si elles habitent une maison leur appartenant. Les personnes morales et les sociétés en nom collectif ayant leur siège en Suisse sont soumises à l'impôt. Celui-ci se compose de deux éléments : l'impôt sur la fortune acquise et l'impôt sur le travail.

Pour calculer l'impôt sur la fortune, on défaillant les dettes, le montant du mobilier du ménage s'il vaut moins de 25.000 francs, le prix des instruments de travail nécessaires à l'exercice de la profession jusqu'à concurrence de 10.000 francs. Sont exonérés de cet impôt les personnes physiques et les sociétés dont la fortune n'excède pas 10.000 francs, les personnes sans charge de famille dont la fortune imposable n'excède pas 25.000 francs et dont le produit du travail est insuffisant, les personnes dont la fortune imposable n'excède pas 35.000 fr. si elles ont à pourvoir à l'entretien de plusieurs autres.

Les défaillances et exonérations à la base sont ainsi largement calculées en ce qui concerne l'impôt sur la fortune. Quant au taux de l'impôt, il a été établi suivant une échelle progressive relativement modérée.

Jusqu'à 2.400.000 francs les contribuables ont été répartis en 91 catégories et tous ceux compris dans la même classe paient le même impôt ; qui possède 100.000 francs paye comme s'il n'en avait que 95.000, qui possède 400.000 est assujetti aux mêmes taxes que le propriétaire de 280.000 francs. Les taux applicables varient de 1 0/00 à 25 0/00 pour les fortunes supérieures à 2.400.000, mais, comme l'impôt est perçu par période de quatre ans, il s'en suit que la majeure partie des contribuables pourra solder aisément le montant de ses taxes. Le détenteur de 100.000 francs devra acquitter 250 francs en quatre ans et le propriétaire de un million devra payer 16.000 francs pendant le même laps de temps.

A cet impôt sur la fortune acquise vient



M. Edmond Schulthess,
Président de la Confédération Suisse.

de l'impôt sur le revenu, ont dû éléver le taux de ce dernier dans des proportions considérables. En 1919, celui-ci atteignait de 20 à 30 0/0 les fortunes moyennes et il a été relevé encore en 1920. Tous comptes faits, les impôts fédéraux et cantonaux pour 1920 représentaient, par tête d'habitant, 87 francs se répartissant ainsi :

Impôts directs.....	52 fr.
Impôts indirects.....	35 fr.

Pour parer au déficit du budget fédéral, le gouvernement Suisse, au mois de septembre 1916, a établi l'impôt sur les bénéfices de guerre qui a produit, jusqu'en 1920, environ 500 millions et l'impôt de guerre.

Dès le 12 février 1915, le Conseil fédéral adressait à l'Assemblée fédérale un message concernant l'adoption d'un article additionnel à insérer dans la Constitution fédérale en vue de l'établissement d'un impôt de guerre non renouvelable. Ce message était complété par un projet d'arrêté qui fut adopté par l'Assemblée fédérale le 15 avril suivant et soumis le 6 juin au référendum populaire. Une majorité de 452.117 voix contre 27.461 opposants ratifia la mesure proposée et au 1^{er} janvier 1916 le nouvel impôt entra en vigueur.

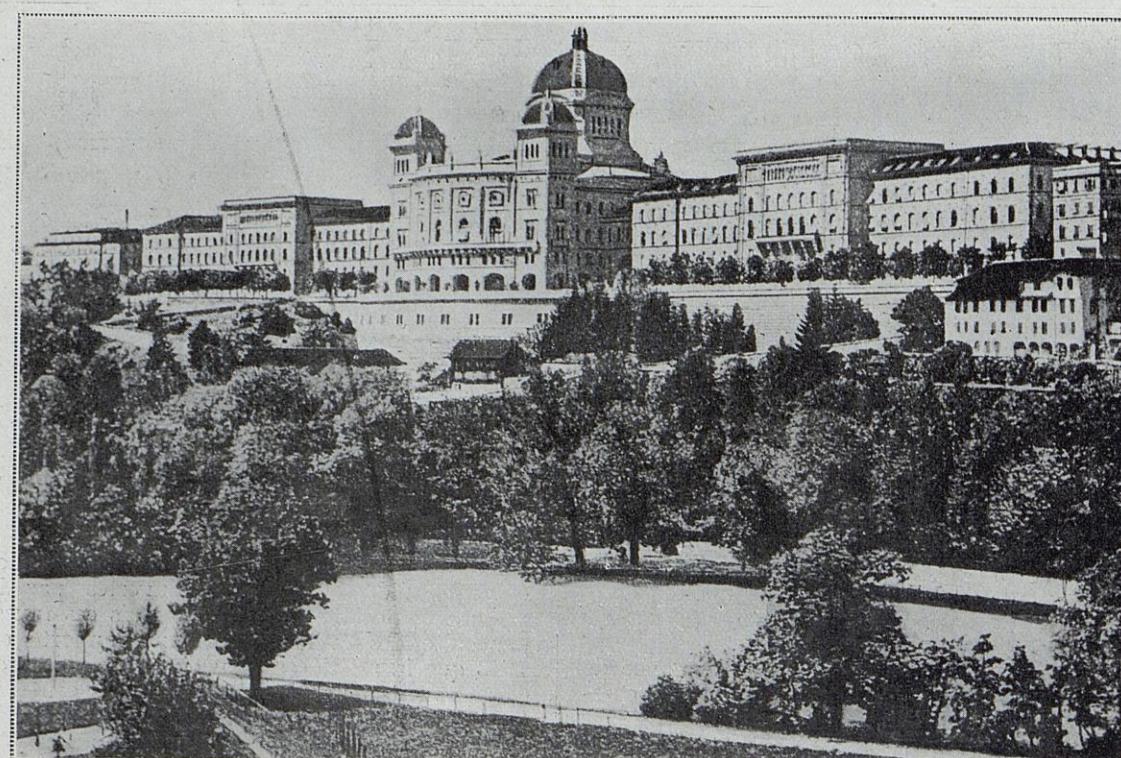
s'ajouter l'impôt sur le produit du travail. Est assujetti à l'impôt tout produit du travail résultant de l'exercice d'une profession, d'un commerce, d'un métier, d'un art, d'une fonction ou d'un emploi, de l'exploitation d'une entreprise industrielle ou agricole ou de l'exécution d'un contrat de travail. Les pensions et rentes viagères perçues en raison d'un emploi ou d'un contrat de travail antérieurs sont également taxées. Les recettes en nature donnent lieu à la perception de la taxe. L'obligation de payer l'impôt sur le produit du travail commence à l'égard des personnes physiques à celles dont la fortune est supérieure à 20.000 francs avec un produit du travail de plus de 2.000 francs, à celles dont la fortune est supérieure à 10.000 fr. mais n'excède pas 20.000 francs avec un produit du travail de plus de 3.000 francs, enfin à celles sans fortune avec un produit de travail de plus de 4.000 francs.

Des abattements sont prévus pour les pères de famille ayant à leur charge des enfants âgés de moins de 18 ans ou des personnes vis-à-vis desquelles ils ont obligation d'assistance.

Etant donné la hausse actuelle des salaires dans tous les pays, il est facile de voir que bien peu de travailleurs Suisses échapperont à l'impôt de guerre ; la Confédération helvétique n'a pas craint de soumettre à la taxe les ouvriers et artisans les moins fortunés. Il est vrai que le taux de l'impôt est peu élevé pour les 16 premières catégories de contribuables comprenant ceux qui gagnent de 2.000 à 10.000 fr. par an.

Le bénéficiaire d'un salaire de 5.500 aura à payer 70 francs en quatre années et qui encaisse 10.000 francs devra verser, pour le même laps de temps, un impôt, de 218 fr. 50.

Quel sera le rendement de l'impôt extraordinaire de guerre en Suisse, nul encore ne peut le savoir. Fournira-t-il au budget fédéral les



Le Palais du Conseil Fédéral à Berne.

ressources que l'on en espère tirer ? C'est là une question à laquelle l'avenir répondra. Il était intéressant de présenter un bref aperçu de cet impôt qui combine les taxes sur le revenu et sur le capital et surtout de montrer que la Suisse, pays démocratique par excellence, n'a pas craint d'affirmer ce principe que tous les fils

d'une même patrie, quel que soit leur sort, doivent participer à ses charges financières.

Il est d'autres républiques dans lesquelles on a créé des inégalités fiscales en exonérant des impôts directs la majeure partie des citoyens. La leçon que donne la Suisse pourrait profiter à d'autres états.

Études Financières

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL DE SUEZ

Nous ne commettrons pas envers nos lecteurs l'inconséquence de leur rappeler l'histoire du canal de Suez. Il n'est personne dans notre pays, ni même à l'étranger, qui ne connaisse l'objet de cette œuvre française, l'époque à laquelle elle fut accomplie et le nom de l'homme de génie qui conçut les plans des gigantesques travaux nécessaires et sut en assurer l'exécution.

Mais il n'est peut-être pas sans intérêt de préciser ici comment furent réunies les ressources nécessaires à la réalisation de cette vaste entreprise et quels résultats financiers elle a donné au cours du demi-siècle qu'elle compte aujourd'hui.

Le capital de la Société constitué par Ferdinand de Lesseps était fixé à 200 millions de francs, représentés par 400.000 actions de 500 francs. En conformité avec la dénomination de *Compagnie Universelle du Canal de Suez*, qui lui avait été donnée, tous les pays avaient été sollicités d'y engager des capitaux. En fait, elle n'avait guère reçu que des souscriptions d'origine française, auxquelles étaient venu, toutefois, s'ajouter une importante contribution du vice-roi d'Egypte. Plus de la moitié des actions avaient donc été souscrites par des capitalistes français ; la presque totalité du reliquat, soit 176.602 titres, avait été inscrite au nom du vice-roi.

Cette circonstance mérite d'autant plus d'être notée que le Gouvernement Egyptien n'a conservé que durant quelques années la propriété de ses actions. En 1875, il les céda, en totalité, au gouvernement anglais, moyennant un prix voisin de 4 millions de livres sterling, soit sur la base d'environ 562 francs par titre. De ce fait, l'Angleterre devenait le principal actionnaire de la Compagnie, et un certain nombre de ses représentants entraient bientôt au Conseil d'administration. Cependant, la majorité du Conseil est demeurée française, comme aussi la Direction et la plus grande partie du personnel administratif de la Société.

Une autre modification a été apportée à l'état de choses originale en ce qui concerne l'affectation des produits de l'exploitation, provenant principalement, comme on le verra plus loin, des droits de transit acquittés par les navires qui traversent le canal.

Les Statuts, compte tenu d'une légère rectification décidée par l'Assemblée générale du 24 août 1871, ont fixé comme il suit les règles de la répartition des bénéfices. Il est attribué d'abord un intérêt de 5 % aux actionnaires ; puis, après prélevement des sommes affectées à l'amortissement du capital et aux réserves, l'excédent est ainsi réparti :

2 % aux administrateurs ;
71 % aux actionnaires ;
2 % pour différentes œuvres ou institutions en faveur du personnel ;
10 % aux fondateurs ;
15 % au Gouvernement Egyptien.

En 1880, le Gouvernement Egyptien a vendu au prix de 22 millions sa part dans les bénéfices au Crédit foncier de France, qui l'a rétrocédé immédiatement à une Société civile constituée à cette effet. Les titres ou parts d'intérêt créés par cette Société sont au nombre de 84.507, calculés de manière à faire ressortir l'attribution revenant à chaque titre à un chiffre égal au montant du second dividende attribué aux actions ; le revenu de chaque part de bénéfice est donc égal à celui des actions de jouissance ou à celui des actions de capital diminué de 25 francs.

En définitive, en dehors des obligations émises par la Compagnie à différentes époques, et si l'on fait abstraction des bons de coupons créés en 1874 en représentation des intérêts sur les actions échus de 1871 à 1874 et dont la dernière tranche sera remboursée à la fin de cette année, les titres de la Compagnie de Suez ou de la Société civile comprennent :

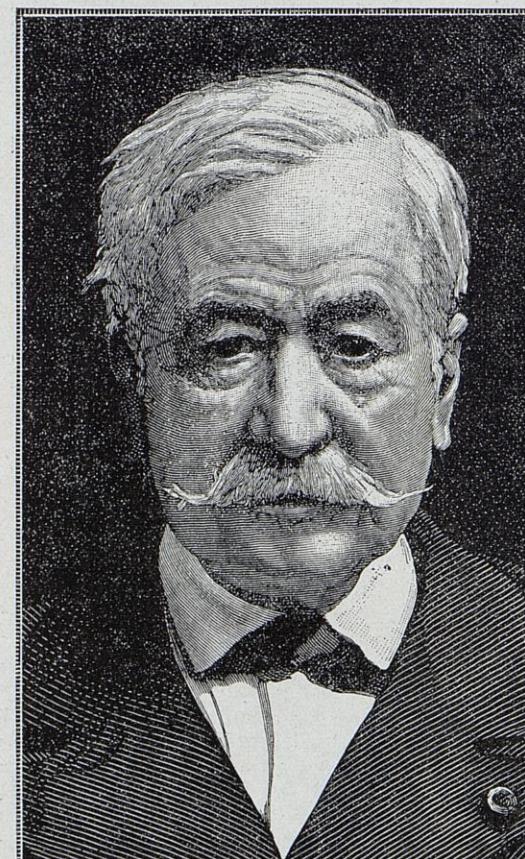
400.000 actions de 500 francs, dont 176.602 immobilisées au nom du gouvernement britannique. Ces titres se décomposent actuellement en 462.516 actions de capital et 37.484 actions de jouissance ;

100.000 parts de fondateurs ;
84.507 parts d'intérêt (dont un certain nombre sont divisées en cinquièmes) de la Société civile pour le recouvrement des 15 % des produits nets attribués au Gouvernement Egyptien.

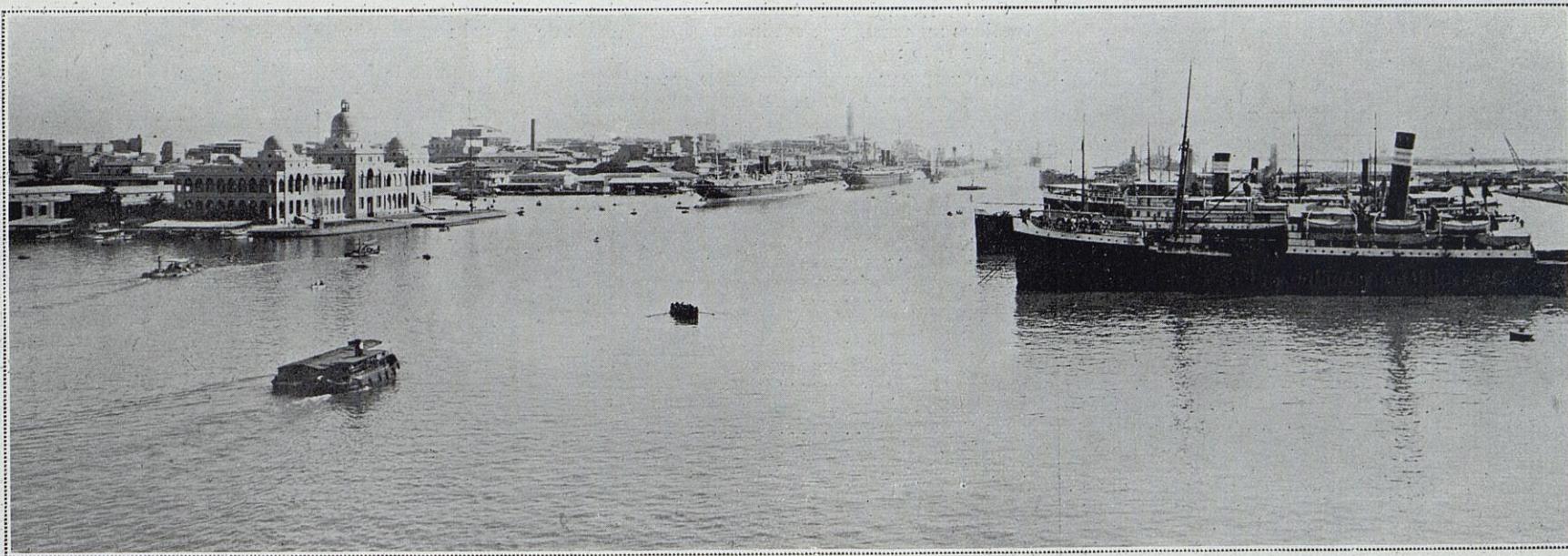
**

Depuis 1869, date de l'ouverture du canal de Suez à la grande navigation maritime, le transit s'est développé avec une régularité et une rapidité également remarquables.

En 1870, 486 navires avaient traversé le canal ; en 1875, leur nombre avait déjà triplé, et en 1913, il s'élevait à 5.085, soit à un chiffre dix fois plus fort. Pendant le même temps, en raison des dimensions toujours plus considérables des navires, le tonnage taxé s'était accru dans une proportion plus grande encore : de 436.000 tonneaux en 1870, il passait à plus de 20 millions de tonneaux en 1913 ; quant au nombre des passagers effectuant la traversée du canal, il s'élevait de 27.000 à 282.000. Naturellement, les recettes de transit présentent



Ferdinand de Lesseps,
l'homme de génie qui fit percer le Canal de Suez
(d'après le tableau de Léon Bonnat).



L'entrée du Canal sur la Méditerranée. — Vue générale de Port-Saïd.

aussi une très forte progression ; elles étaient : en 1870 de 5.719.000 francs en 1913, de près de 123 millions.

On remarquera, cependant, que l'augmentation des recettes est proportionnellement moins importante que celle du tonnage ; c'est que la Compagnie a considéré comme étant d'une sage politique d'associer les armateurs à la prospérité du canal en réduisant ses tarifs au fur et à mesure que l'activité du trafic devenait plus intense.

Les droits de transit avaient été fixés par l'acte de concession à 10 francs par tonneau de capacité, et le Gouvernement Egyptien avait autorisé la Compagnie, durant les premières années d'exploitation, à percevoir en outre une surtaxe de 3 francs par tonneau ; une série de détaxes successives les avaient ramenées à 6 fr. 25 au 1^{er} janvier 1913. En fait, d'ailleurs, pour diverses raisons d'ordre technique dont la principale résulte de l'accroissement du tirant d'eau autorisé, la réduction effective dont a bénéficié l'armement dépasse celle qui résulte du rapprochement de ces chiffres.

Depuis la guerre, la Compagnie subissant les conséquences de la hausse universelle des prix, a dû relever les droits de transit, qui ont atteint 8 fr. 50 par tonneau. Elle a pu, toutefois, en abaisser le montant à 8,25 depuis le 1^{er} octobre dernier, et une nouvelle détaxe de 25 centimes entrera en vigueur le 1^{er} octobre prochain.

Les résultats financiers obtenus par la Compagnie ont été en rapport avec les services rendus à la navigation, et le dividende a poursuivi une ascension régulière, qui, du chiffre originale de 25 francs, l'avait amené, pour l'exercice 1913, à 180 fr. 95, les actions de jouissance et les parts de la Société civile recevant 155 fr. 95, et les parts de fondateurs 87 fr. 86.

Comme l'on pense, la guerre a entraîné un ralentissement sensible dans le trafic du canal, qui s'est trouvé réduit, en 1917, de près de moitié par rap-

port à 1913. Toutefois, il était en vigoureuse reprise et l'année dernière, il représentait, en tonnage, les 7/8 du trafic des dernières années d'avant-guerre.

Mais surtout un fait nouveau, qui s'est particulièrement manifesté depuis les premiers mois de 1919, pour prendre en 1920 une importance plus grande encore, a exercé une influence considérable sur les bénéfices de la Compagnie : nous voulons dire la dépréciation du franc par rapport à certaines monnaies étrangères.

Les droits de transit doivent, en effet, être acquittés aux caisses de la Compagnie, en Egypte, en monnaie ayant cours dans le pays, et, par conséquent, étant énoncés et calculés en francs, ils doivent être ensuite convertis en livres égyptiennes. Or, cette conversion s'effectue sur la base du pair, soit au moyen du même barème qu'avant la guerre, de sorte que la Compagnie reçoit, en paiement des droits, un nombre de livres égyptiennes qui n'est pas affecté par la dépréciation du franc. Comme, d'autre part, le change de la livre égyptienne suit à peu près celui de la livre sterling, il suffit à la Compagnie, lorsqu'elle doit régler en France ses dépenses administratives ou l'intérêt et l'amortissement de ses obligations, de prélever sur ses recettes un nombre moindre de livres égyptiennes pour produire le nombre de francs nécessaires. Il en résulte que, malgré l'accroissement des dépenses d'exploitation en Egypte, les produits nets ont été, en 1919 et surtout en 1920, plus élevés qu'avant la guerre ; et comme, de plus, toujours en raison de la dépréciation du franc, la Compagnie peut, avec un même reliquat disponible de livres égyptiennes, régler en France un dividende notablement plus élevé, on comprend qu'il lui ait été possible, au cours de ces deux dernières années, de dédommager ses actionnaires, dans une certaine mesure, de la réduction de leurs revenus pendant la guerre.

Le dividende brut des actions de capital a été

fixé à 210 francs pour 1919 et à 280 francs pour 1920, ce dernier chiffre représentant une augmentation de 55 % par rapport au dividende de 1913. Il n'a été cependant consacré à l'augmentation du dividende qu'une partie des bénéfices de change, qui s'étaient élevés, en 1919, à 29 millions de francs et, en 1920, à près de 102 millions.

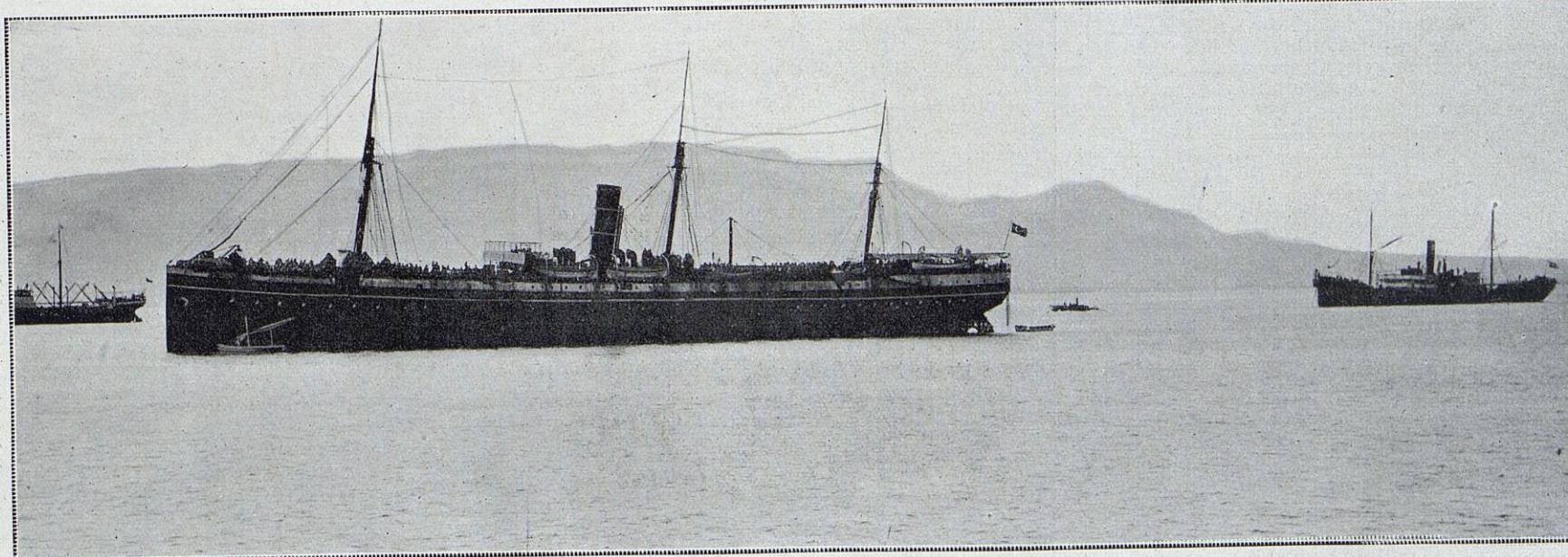
En particulier, sur les profits de change de 1920, il a été prélevé 25 millions affectés à la constitution d'une réserve extraordinaire et 15 millions destinés à doubler une provision de même somme constituée l'année précédente en vue de la construction de logements pour le personnel d'Egypte.

**

Il n'est pas douteux que le revenu futur des actions et des parts de Suez ne dépende dans une large mesure du niveau auquel se tiendront, dans l'avenir, les cours de la livre. Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à l'Assemblée générale du 6 juin dernier, le Président du Conseil d'administration exprimait son espoir, comme Français, de ne plus retrouver bientôt le bénéfice de change dans les comptes de la Compagnie, puis, après avoir indiqué que ce bénéfice abnormal avait permis d'ajouter un bonus de 70 francs au dividende de 210 francs de l'année précédente, il continuait ainsi :

« Notre préoccupation doit être de maintenir, quand les bénéfices de change auront diminué ou seront supprimés, ce que nous considérons comme la fraction normale de votre revenu, soit 210 francs. »

Mais il faut bien le dire, cependant, les désirs, si généreux qu'ils soient, n'exercent qu'une faible influence sur le monde des réalités, et il semble à prévoir que, pendant un certain nombre d'années encore, des profits de change très appréciables continueront à venir grossir les profits industriels de Suez.



L'entrée du Canal sur la Mer Rouge. — La rade de Suez et la montagne de l'Attaka.

A l'Etranger

LETTER DE LONDRES

LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ANGLAISES

Londres, le 26 août 1921.

C'est la troisième semaine qui se termine sans que de nouvelles émissions aient été lancées sur le marché de Londres. Le mois d'août est toujours relativement calme ; mais l'absolue inertie, que l'on constate cette année sur ce marché, se répercute également dans tout le monde financier.

Les seules caractéristiques, qui aient été notées dans la Cité la semaine dernière, sont : le fléchissement des valeurs pétrolières, et les violentes fluctuations de la devise allemande.

La baisse du mark, qui a été coté à 345 pour une livre sterling, est due aux mesures prises pour l'exécution des réparations. Cette baisse a engendré la spéculation, et de nombreuses transactions se sont produites qui ont amené une légère reprise de cette devise.

Le change américain est plus ferme, mais il n'a pas encore retrouvé une stabilité parfaite.

Sur le marché des valeurs, seul le compartiment des pétrolières a été actif. Les obligations étrangères et les Chemins de fer Argentins résistent également au fléchissement général. Les obligations brésiliennes accusent surtout une hausse marquée.

Les chemins de fer anglais sont toujours aussi lourds, et les caoutchoucs très faibles. Mais dans ce dernier compartiment une certaine reprise semble se manifester à la suite des meilleures communiqués publiés par deux sociétés de caoutchouc de Java. Ces compagnies en effet ont des plantations de café et de produits autres que le caoutchouc. Elles sont donc mieux placées pour résister à la crise actuelle que les sociétés qui ne cultivent que du caoutchouc.

Les comptes du Trésor Public, pour la semaine se terminant le 13 août, reflètent une légère amélioration. Les recettes sont en effet supérieures aux dépenses de £ 8 1/2 millions. Les rentrées spéciales sont comprises dans ce chiffre pour £ 3 1/2 millions. Elles sont constituées par les paiements des réparations et les ventes de l'actif de guerre.

La Dette Flottante a été réduite de £ 9 1/2 millions ; mais les Avances par Voies et Moyens de la Banque d'Angleterre ont augmenté de £ 7 1/2 millions. Les avances faites par les Départements Publics ont été remboursées jusqu'à concurrence de £ 6 millions.

Les Bons du Trésor venant à échéance se sont élevés à £ 11 millions. Les nouveaux Bons du Trésor ont fait rentrer £ 2 1/2 millions, somme assez satisfaisante à cette époque de l'année.

La circulation des Currency Notes a diminué de presque £ 4 millions. Leur total est de £ 233 1/4 millions.

LA DETTE PUBLIQUE

Le succès tout relatif de l'Emprunt Convertible exige qu'une prompte solution soit apportée au problème de la dette publique venant à échéance dans les premières années à venir. Il semble que les 72 millions de livres de Bons de l'Echiquier 5 % échéant le 5 octobre pourront être remboursés grâce aux £ 52 millions qui ont été convertis. L'excédent sera probablement couvert par les souscriptions en Bons du Trésor.

Mais, entre la période actuelle et le 1er avril 1922, 62 millions de livres de Bons de l'Echiquier arriveront à échéance ; de plus la dépréciation de l'Emprunt de Guerre nécessitera £ 32 millions. Enfin on estime que £ 65 millions de Bons de Guerre ou autres seront remis comme paiement d'impôts.

Le total de ces trois chiffres atteint £ 159 millions ; il sera certainement porté à 200 millions par suite des remboursements de la dette extérieure pendant cette période. Entre 1922 et 1923, £ 420 millions de National War Bonds 5 % devront être remboursés.

On voit, par ces exemples, que, durant les deux prochaines années, le Gouvernement anglais se trouve en présence d'une somme formidable de dettes diverses venant à échéance. Pour le moment le seul moyen d'y faire face est d'accroître les souscriptions en espèces aux nouveaux Bons du Trésor, ou d'élever le chiffre de la Dette Flottante. Il est probable aussi que le Chancelier de l'Echiquier ne laissera pas passer le moment le plus favorable pour émettre un nouvel emprunt de consolidation.

LE COUT DE LA VIE

Suivant les statistiques publiées par la *Labour Gazette*, l'index concernant le coût de la vie en Angleterre a augmenté de 3 points entre le 1er juillet et le 2 août. La baisse, qui avait été constante depuis le mois de novembre 1920, s'était ralentie pendant le mois de juin ; une légère hausse s'est ensuite fait sentir au cours du mois dernier.

On trouvera dans le tableau ci-dessous les fluctuations mensuelles de cet index depuis le mois de janvier 1920 :

AUGMENTATION DU POURCENTAGE MOYEN PAR RAPPORT AU MOIS DE JUILLET 1914

	1920	%
1er Janvier	125	
1er Février	130	
1er Mars	130	
1er Avril	132	
1er Mai	141	
1er Juin	150	
1er Juillet	152	
1er Août	155	
1er Septembre	161	
1er Octobre	164	
1er Novembre	176	
1er Décembre	169	
		1921
1er Janvier	165	
1er Février	151	
1er Mars	141	
1er Avril	133	
1er Mai	128	
1er Juin	119	
1er Juillet	119	
2 Août	122	

En ce qui concerne la nourriture seule, l'augmentation moyenne, comparée au chiffre du mois de juillet 1914, est de 126 % à la date du 2 août contre 120 % le 1er juillet. On constate une certaine hausse sur le lait, le beurre, les œufs, le jambon. Au contraire la viande, le sucre et les pommes de terre accusent une certaine régression.

États-Unis

LA RÉCOLTE DU COTON

Le Département de l'Agriculture a fait, au commencement du mois d'août, un exposé très pessimiste de la prochaine récolte de coton qui a fortement surpris les milieux industriels. Personne ne s'attendait à un si mauvais événement. D'après ce compte-rendu la récolte au 25 juillet dernier n'atteignait que 64,7 % du chiffre normal, contre 69,2 % le 25 juin, 74,1 % le 25 juillet 1920, et une moyenne de dix ans de 75,4 %. La production ne s'élèvera donc qu'à 8.203.000 balles, le point le plus bas enregistré depuis 26 ans.

La superficie des terrains plantés en coton cette année ne se chiffre que par 26.519.000 acres, soit une diminution de 10.524.000 acres, ou de 29 % sur le total de l'année dernière.

Les pertes causées par les charançons ont été très importantes, particulièrement pendant le mois de juillet. L'exposé du Département de l'Agriculture fait remarquer que cette maladie, qui a eu des effets désastreux, n'a fait que s'accroître.

De plus le manque d'engrais s'est fait beaucoup sentir. On signale aussi que, dans plusieurs plantations, des pluies d'orage ont emporté les faibles quantités d'engrais qui avaient été utilisées.

Mais, même avec une mauvaise récolte, les États-Unis auront cette année de grandes ressources en coton puisqu'il leur reste encore, d'après M. Hester, secrétaire de la Bourse du coton à la Nouvelle-Orléans, 8.871.000 balles sur la récolte de l'année dernière. Ce pays est donc assuré d'avoir la quantité de coton nécessaire, la consommation totale du monde étant estimée par certaines personnes autorisées à 10.500.000 balles.

Naturellement, si les conditions de la vie économique étaient normales, une si faible production serait considérée comme un désastre ; mais on admet cet état de choses dans l'espérance de voir les cours se relever par la suite sur le marché, amélioration qui se traduira par un assainissement de la situation financière des planteurs de coton et des autres groupements intéressés. Du reste, immédiatement après la publication du compte-rendu du Gouvernement, on a enregistré une hausse de 5 dollars par balle de coton.

Toutefois, il faut remarquer que l'élévation des cours de ce marché rendra plus pénible la position des fabricants de cotonnades. Ceux-ci, en effet, se plaignent en général, du faible bénéfice qu'ils retirent de la vente de leurs produits à cause des prix cotés et des difficultés qu'ils éprouvent à les faire accepter par leurs clients. Du reste la « grève des consommateurs » n'est pas encore terminée aussi bien dans les textiles que dans bien d'autres industries.

LES VARIATIONS DES PRIX DE GROS

La légère hausse des prix de gros, qui s'était manifestée pendant le mois de juin, s'est accentuée durant le mois de juillet. En effet, à la date du 1er août, l'index number du Bradstreet's accusait une augmentation de 3 % sur celui du 1er juillet ; depuis le 1er juillet l'avance totale est de 4,1 %.

La hausse s'est surtout produite sur les produits alimentaires, suivis dans leur mouvement par les textiles, et principalement les cotonnades. Toutefois, dans la branche des textiles les cours sont encore très bas si on les compare aux prix de revient actuels. Certains fabricants refusent de signer des

contrats portant sur des livraisons lointaines aux prix appliqués aujourd'hui.

Sept groupes de marchandises ont progressé pendant le mois de juillet ; les principales sont : les produits alimentaires, les cuirs, les textiles. Six groupes ont au contraire fléchi ; ils comprennent entre autres, les fruits, le charbon, le pétrole, les produits chimiques et pharmaceutiques.

Des 106 marchandises comprises dans les statistiques du Bradstreet's, dont 96 sont cotées dans les index numbers, 36 ont avancé, alors que 27 ont baissé et que 43 restent inchangées. Bien que l'index number ait progressé depuis les deux derniers mois, il est encore 12 % au-dessous de celui enregistré le 1er janvier 1921, 41 % inférieur à celui du 1er août 1920 et 42 % plus bas que celui du 1er août 1918. Enfin cet index est encore de 27 % plus élevé que celui établi le 1er août 1914.

Allemagne

LA RÉFORME FISCALE

En déposant sur le bureau du Reichstag, une quinzaine de projets de loi, le Dr Wirth a fait connaître son plan de réformes fiscales. Les nouveaux taux de diverses taxes ne sont pas encore fixés, et, en général, le produit des impôts n'a pas été évalué. Toutefois, le total des revenus additionnels est estimé à 32 ou 36 milliards, les recettes globales s'élèveront donc à 80 milliards.

On escompte que les dépenses, comprenant les charges nécessaires aux réparations, atteindront au moins 130 milliards. Il reste donc un déficit important à combler ; par suite, la création de nouveaux impôts est envisagée. La baisse du mark aggrave encore la situation, les achats de devises étrangères pour l'exécution des réparations devenant plus onéreux, et les frais des services publics s'accroissent parallèlement.

Les projets de loi, déposés ou annoncés comme étant terminés, concernent les impôts directs et indirects. Les nouveaux droits de douane frappent surtout le thé, le café, le chocolat, le cacao, certaines épices, et produits alimentaires inutiles. Ces taxes doublent les droits d'importation sur les objets manufacturés non indispensables ou ne pouvant être utilisés que dans une certaine mesure, tels que les machines à écrire, les appareils de caisse enregistreurs, les machines à calculer.

Le monopole d'Etat sur les alcools sera révisé ; la taxe sera portée de 800 à 4.000 marks au moins par hectolitre ; l'impôt sur le sucre sera élevé de 14 à 100 marks par 100 kilos ; enfin la taxe sur les matières sucrées artificiellement sera augmentée. On espère que le produit additionnel de ces trois sources d'impôts se chiffrera par 2 milliards de marks.

Les taxes sur les allumettes et les eaux minérales seront doublées ; celles sur les bières, et les appareils à éclairage seront quadruplées. La taxe sur les tabacs rapportera 900 millions de marks de plus après la suppression de certaines exemptions partielles. Le produit net de cet impôt sera de 2,7 milliards.

L'impôt frappant les automobiles sera augmenté ; on réformerà la législation régulant les paris, et on établira une réglementation sur les paris clandestins.

La taxe sur les charbons sera aggravée jusqu'à ce qu'elle rapporte 9,2 milliards de marks contre 4,7 milliards en 1920. On atteindra cette plus-value en portant à 30 % l'impôt sur le prix de vente fixé actuellement à 20 %. Toutefois, le projet de loi laisse toute latitude au Gouvernement pour ramener ce nouveau taux à 25 %. Ce plan n'empêchera pas le Gouvernement allemand de taxer le charbon jusqu'à ce que son prix égale les cours du marché mondial, mais ce projet ne pourra être appliqué que graduellement.

LA SITUATION INDUSTRIELLE

D'après certaines informations, la situation industrielle de l'Allemagne est excellente. Seules les industries mécaniques, chimiques, et de constructions navales font exception à la règle. Les industries du fer et de l'acier marchent au contraire à plein rendement, spécialement celles qui fabriquent des fers en barre et des fils de fer.

La branche des textiles est aussi très favorisée. Elle enregistre une grande prospérité qui tend à s'accroître chaque jour. Les filatures de laine ont reçu d'importants ordres étrangers des Pays Scandinaves, de Hollande, et des nouveaux Etats de la Mer Baltique. L'Amérique a commandé des tissus tricotés. Les stocks de laines filées et tissées sont tous vendus. Les cotonnades ont également subi ce « boom ». Les fabricants refusent des ordres, et les grossistes ne peuvent se procurer des marchandises.

L'industrie de la soie s'améliore aussi, et les cours augmentent rapidement. Enfin, dans les autres branches de l'industrie, on constate une rerudescence marquée des commandes provenant de l'étranger.

Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.

**CHAMPAGNE
PERRIER-JOUËT
EPERNAY**

AGENTS PRINCIPAUX EN FRANCE :

PARIS : COUDERC et DUNKEL, 5, rue Meyerbeer. | **LYON :** F. MOREL, 11, rue Grâle.
SUD-OUEST : BARTON et GUESTIER, 35, Pavé des Chartreux Bordeaux.
CÔTE D'AZUR : A. BALIN, Les Terrasses Saint-Antoine, Chemin du Petit-Jas, Cannes
LILLE : D. CORDONNIER, 13, rue Fabricy. | **MARSEILLE :** VERLOCHÈRE, 17, rue Fortunée



**Automobilistes,
l'essence coûte cher.**

**Le nouveau
Carburateur ZÉNITH**

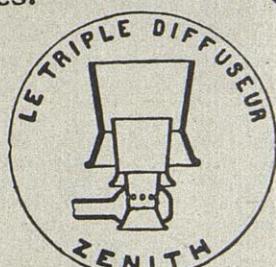
**T. D. à triple diffuseur
ne coûte rien.**

Son prix d'achat est remboursé en moins d'un an par l'économie réalisée sur la consommation d'essence.
Au bout d'un an, il continuera d'ailleurs à travailler, sans que vous ayez à vous en occuper, pour le plus grand bien de votre porte-monnaie.

La notice explicative, envoyée franco sur demande, vous dira pourquoi le T. D. 1921 est le plus économique des Carburateurs, sans préjudice des autres qualités bien connues que le ZÉNITH donne aux voitures.

Société du Carburateur ZÉNITH
51, Chemin Feuillat, LYON — 15, Rue du Débarcadère, PARIS

USINES ET SUCCURSALES :
PARIS LYON - LONDRES - MILAN - TURIN - BRUXELLES
GENÈVE - DÉTROIT (Mich.) - CHICAGO - NEW-YORK



Korta
KUMMEL DE LUXE

Monopole :
PERNOD PÈRE & FILS
AVIGNON

L'ANIS PERNOD
la plus fine des liqueurs anisées

LE MARABOUT
le plus suave des apéritifs amers

LE RIVOLI
le plus aromatisé des vermouths

sont les spécialités de
PERNOD Père & Fils, AVIGNON

*Succursales à PARIS, CHARENTON,
LYON et MARSEILLE*

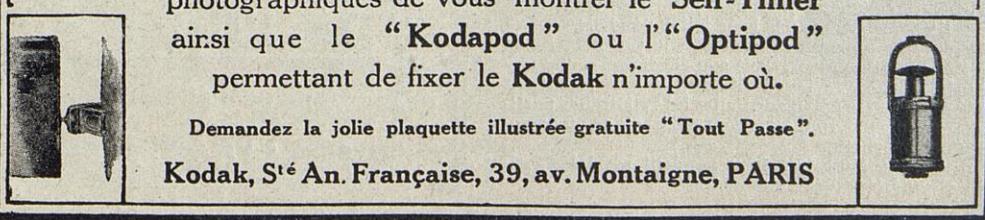


Vous pouvez figurer cette année dans les joyeux groupes, tout en les photographiant vous-même, grâce au SELF-TIMER

Kodak

Demandez à tous les marchands d'accessoires photographiques de vous montrer le Self-Timer ainsi que le "Kodapod" ou l'"Optipod" permettant de fixer le Kodak n'importe où.

Demandez la jolie plaquette illustrée gratuite "Tout Passe".
Kodak, S^e An. Française, 39, av. Montaigne, PARIS



ÉCHOS

Course de Côte du Mont Ventoux 21 k. 600

Sur les 10 voitures qui grimpèrent la côte, 8 avaient confié leur chance au Carburateur Zénith à triple diffuseur parmi lesquelles la Voisin de Bablot qui fit le meilleur temps et bat l'ancien record de 6 minutes, record qui appartenait à une voiture de cylindrée triple.

Par ailleurs les trois meilleurs de la journée sont faits avec le carburateur Zénith à triple diffuseur par Bablot, Pilain, et Lecot.

En moto 500 cm³ l'A. B. C. avec Zénith se classe première. Au total 6 premiers prix de catégorie.

Malgré les difficultés que présente l'ascension du Ventoux dont le sommet est à près de 2.000 mètres d'altitude le carburateur Zénith à triple diffuseur a assuré aux moteurs qu'il équipait une carburation parfaite ainsi que des reprises foudroyantes impossible à obtenir avec un autre appareil.

Réponse des Milliers Intellectuels Anglais à l'appel de l'Association "France-Grande-Bretagne".

Nous, soussignés, appartenant au monde des lettres, des sciences et des arts en Angleterre, désirons assurer nos collègues français que nous partageons de tout notre cœur les sentiments et les convictions qu'exprime si éloquemment la lettre signée par d'éminents représentants du peuple français et rendue publique, le 14 juillet dernier, par les soins du secrétaire de l'Association "Grande-Bretagne-France" de Londres. Nous faisons entièrement notre déclaration, quand vous exprimez que « Notre action ne doit certes pas se confondre avec celle des hommes ou des corps, qui, en quelque manière, ont la responsabilité du Gouvernement ». Nous soucrivons également à tout ce que vous dites de notre étroite parenté avec le peuple de France dans le passé, parenté qui a été rendue plus profonde, plus solide encore, dans toutes les classes de la population de la Grande-Bretagne, par notre camaraderie d'armes pendant la grande guerre, et depuis, par le suprême besoin de coopération, en vue d'assurer à l'avenir une paix qui dure.

Quels que soient les sacrifices que le peuple britannique ait pu faire pendant la guerre, les pertes subies par la France en vies humaines et en richesses, ainsi que par la dévastation du pays, sont supérieures à celles de n'importe lequel des Alliés qui ont combattu pour notre victoire définitive ; cela, nous le savons, nous en sommes entièrement convaincus, soyez-en tous persuadés. Nous avons aussi pleinement conscience du fait que, par suite de causes nombreuses, les Français et leur pays sont plus exposés que d'autres au danger d'une nouvelle agression possible de la part de leur ancien ennemi.

Notre sentiment est donc que le peuple britannique dans son ensemble, ainsi que tous les Alliés qui ont pris part à la Grande Guerre, sont tenus, jusqu'à l'extrême limite de leur capacité, de mettre la France à l'abri de toute attaque non provoquée venant de nos anciens ennemis.

Suivant les signatures :

Sir Clifford Albut, Président de l'Association des Médecins de Grande-Bretagne ; Sir Squire Bancroft, Président de l'Académie d'Art dramatique ; Frank Brangwyn, Président de l'Académie Royale de Peinture, Membre de l'Institut de France ; J.-B. Bury, Professeur d'histoire moderne à l'Université de Cambridge ; Sir Edward Elgar, Académie de Musique, Correspondant de l'Institut ; Dr. L.-R. Farnell, Vice-Recteur de l'Université d'Oxford ; Dr. P. Giles, Vice-Recteur de l'Université de Cambridge ; Rudyard Kipling, homme de lettres ; Sir John Lavery, de l'Académie des Beaux-Arts ; Sir Charles Oman, Membre du Parlement, Président de la Société d'histoire ; Sir William Orpen, de l'Académie de Peinture ; Rev. Dr. E. C. Pearce, Principal du Corpus Christi College, Oxford ; Sir William Ridgeway, Professeur d'archéologie à Cambridge ; A. H. Sayce, Professeur d'Assyriologie à Oxford, Correspondant de l'Institut ; C. S. Sherrington, Président de l'Académie des Sciences ; Sir Charles Villiers Stanford, Cambridge, Académie de Musique ; Sir Arthur E. Shipley, écrivain, Principal de Christ's College, Cambridge ; Dr. S. Russel Wells, Vice-Recteur de l'Université de Londres ; Sir Charles Walston, écrivain et archéologue, Membre de King's College, Cambridge.

Le concours de la Bonne Cuisine de l'Automobile-Club de l'Ouest.

L'Automobile-Club de l'Ouest vient de publier le résultat de son dernier Concours de la Bonne Cuisine. Il a décerné un rappel de 4 deuxièmes prix, 4 troisièmes prix et 5 quatrièmes prix, à des hôteliers et restaurateurs des départements de la Mayenne et de la Sarthe, qui avaient déjà obtenu un panonceau de la Bonne Cuisine en 1913, lors de la création du Concours.

En outre, cinq nouveaux panonceaux ont été attribués et ils ont été affectés aux Établissements suivants :

Hôtel de La Boule d'Or, Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) ; Hôtel de La Tour Saint-Antoine rue des Moulins, Loches (Indre-et-Loire) ; Hôtel du Porche, Saint-Denis de Gastines (Mayenne) ; Hôtel du Dauphin, Moulins-la-Marche (Orne) ; Hôtel de la Gare, Orgères (Eure-et-Loir).

Pour 1921 l'Automobile-Club de l'Ouest organise un nouveau Concours qui sera doté de 5.000 francs de prix.

Nous publierons sous peu les grandes lignes du Règlement.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de l'Automobile-Club de l'Ouest : 34, place de la République, Le Mans.

Le Salon de l'Aéronautique.

En soulignant ces jours derniers le succès que remporte auprès des Industriels et Commerçants de l'Aéronautique l'organisation de la 7^e Exposition Internationale de Locomotion Aérienne, nous ajoutons que cette manifestation est également ouverte à toutes les industries, commerces, sciences et arts se rattachant à un titre quelconque à la locomotion nouvelle.

Malgré un programme si vaste, le prochain Salon de l'Aéronautique sera, dans son électisme, d'une très grande clarté. Les organisateurs ont visé et atteint ce but de mettre en valeur toutes les expositions particulières qui figureront au Grand Palais du 12 au 27 novembre prochain.

Ils auront ainsi très heureusement servi les légitimes intérêts des exposants.

Bureau National de Renseignements de Tourisme.

Le Bureau National de Renseignements de Tourisme, réclamé depuis longtemps par tous les S. I. et par l'U. F. S. I., a été créé en décembre dernier par décision du Conseil d'administration de l'Office National du Tourisme. L'Administration en a été confiée à l'U. F. S. I. qui a délégué ses pouvoirs de direction à un Comité, placé sous la présidence de M. Fernand N. T., et composé de :

2 délégués désignés par l'Office National du Tourisme : MM. Paul, directeur des Chemins de fer du Midi et Famechon, directeur de l'O. N. T.

2 délégués, désignés par l'U. F. S. I. : MM. Audigier et Ardoïn.

2 délégués désignés par le S. I. de Paris et du département de la Seine : MM. Weill et Roger.

1 délégué désigné par l'Union Nationale des Associations de Tourisme : M. L. Auscher.

1 délégué du Conseil Municipal de Paris : M. Lalou, rapporteur général du budget de la ville de Paris.

Le Bureau National de Renseignements est placé sous le patronage de l'Office National du Tourisme et de la ville de Paris.

Pour affirmer l'entente complète qui doit exister entre tous les groupements du Tourisme, le Conseil d'administration de l'O. N. T. et le Comité directeur du Bureau National de Renseignements de Tourisme ont été d'accord pour demander à M. Pierre Audigier, secrétaire général de l'U. F. S. I., qui a accepté, d'assurer la direction de cet organisme nouveau.

La difficulté de trouver, dans la limite des disponibilités, un local pouvant convenir, avait empêché jusqu'à aujourd'hui l'ouverture de cet Office, appelé à jouer un rôle des plus utilitaires dans le développement économique de la France.

Le Bureau National de Renseignements de Tourisme fonctionne enfin, non dans le centre de la Capitale où nous aurions voulu le voir installé, rêve que les ressources mises à notre disposition n'ont pas encore permis de réaliser, mais néanmoins sur une des belles artères de Paris, dans un local confortablement aménagé, boulevard Haussmann, n° 152.

Cette organisation, nous devons le rappeler, a pu être réalisée grâce à la généreuse subvention du S. I. de Paris et du département de la Seine.

Nous espérons et nous avons le droit d'attendre d'autres concours qui permettront de faire mieux.

A la demande des dirigeants des Fédérations des S. I., réunis à Paris le 24 février dernier, M. Borrel ancien sous-secrétaire d'Etat, président du Groupe Parlementaire du Tourisme, a bien voulu accepter de poursuivre la réalisation d'un beau projet qui permettrait d'installer le Bureau National de Tourisme dans de vastes locaux situés en plein cœur de Paris.

En attendant, les Bureaux installés rendront déjà de réels services à l'importante clientèle française et étrangère qui s'adressera à lui.

Parmi les nombreux étrangers qui viennent à Paris, bien peu connaissent les richesses naturelles et artistiques accumulées dans notre belle France ; le Bureau National s'efforcera de les leur faire connaître, et, par des indications précises, de leur faciliter la visite.

Le concours à cette organisation de tous les S. I., des Compagnies de transports, des hôteliers, etc., permettra de retenir en France la majeure partie de cette importante clientèle étrangère qui, attirée par une vaste publicité de nos voisins, ne faisait le plus souvent, jusqu'à ce jour, que traverser notre territoire pour aller porter son or vers des pays moins beaux que le nôtre, mais sachant mieux se faire valoir.

De nombreux S. I. se sont empressés de nous faire parvenir les brochures, plans, itinéraires, cartes, etc., qui leur avaient été demandés pour l'établissement de notre documentation ; en remerciant ces groupements, nous les prions de ne pas oublier de nous adresser, à chaque tirage, 2 exemplaires de leurs nouvelles publications, et nous les aviserons en même temps que nous

distribuerons, au mieux de leurs intérêts, toutes les brochures qu'ils voudront bien nous faire parvenir à cet effet.

Les envois doivent être faits franco, au Bureau National de Renseignements de Tourisme, 152, boulevard Haussmann, Paris, 8^e. (Ne pas adresser d'affiches, car nous ne disposons pas de surfaces murales pour les apposer.)

Conservons toujours notre jeunesse.

Puisque nous le pouvons, par l'emploi de l'imparable *Duvet de Ninon* qui donne et conserve au visage fraîcheur, beauté et jeunesse, mais il faut éviter les contrefaçons et le prendre Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre, Paris. Nous pouvons aussi éviter les vilaines points noirs qui s'implantent sur le nez, le front, le menton, par l'emploi de l'*Anti-Bolos* de la Parfumerie Exotique, 26, rue du 4-Septembre, Paris, qui, en resserrant les pores, en affinant la peau, anéantit ces petites tares de l'épiderme et lui rend sa fraîcheur, sa finesse, et sa beauté.

les Têtus du Café Paul, Narbonne ; Til-é-tru, Lille Buveur de tilleul et mangée par les mouches d'Annot ; la crapette, Gabriel, Pierre et Paul, Fougerolles ; Ecila, avenue Montaigne ; Marcel R. Grand Café du Commerce et de Tourny, Bordeaux ; Nénette à Perpignan ; Mon oncle du Soufflet ; Prosper et Fabien, Grand Café Majestic à St-Jean de Luz ; Calumet, Café du Grd Balon, Bayonne ; Jean Biscaye, l'as du bridge du Café de France, Montpellier ; les as du Boul' des Cap. ; Barulon Club, Café Bonnet fils, Romans-sur-Isère ; Bibizi II, Café Molière, Niort ; Caillier, Issy-les-Moulineaux.

CHEMINS DE FER

CHEMINS DE FER DE L'EST.

Exposition de l'Art Français dans les provinces du Rhin à Wiesbaden.

En présence du succès obtenu par l'Exposition de l'Art Français à Wiesbaden, la clôture de cette Exposition qui avait été fixée primitivement au 31 août est reportée au 30 septembre prochain.

Il est rappelé à cette occasion que les gares de Paris-Est et de Paris-Nord délivrent à première demande des billets circulaires à prix réduits valables 30 jours comportant des itinéraires variés et permettant de visiter les provinces reconquises, Wiesbaden, les bords du Rhin et la Belgique.

Ces billets concèdent aux voyageurs la faculté de s'arrêter à toutes les stations du parcours sans formalités. Ils sont valables pour effectuer le trajet par bateau sur le Rhin entre Mayence et Coblenz moyennant paiement d'un supplément.

CHEMINS DE FER DE L'EST

La saison estivale se présentant cette année dans des conditions particulièrement favorables, les relations avec les villes d'eaux de l'Est : Martigny, Contrexéville, Vittel, Bourboune, Plombières, Luxeuil, Bains-les-Bains, Gérardmer, établies par des trains temporaires, dont la circulation était limitée au 15 septembre, continueront à être assurées dans les conditions actuelles jusqu'au 20 septembre.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Réédition du Livret-Guide officiel de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans

(Service d'été 1921)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du Public qu'elle vient de procéder à la réédition de son Livret-Guide dont la publication avait été interrompue par la guerre.

Rappelons que ce document très apprécié contient, indépendamment de la partie horaire, des renseignements généraux sur les billets ainsi qu'un texte descriptif et illustré sur les contrées desservies par le réseau.

Cette publication est mise en vente, au prix de 2 fr. l'exemplaire, dans les principales gares, Agences et Bureaux de ville de la dite Compagnie.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Guides illustrés de Normandie-Bretagne et Littoral de l'Océan.

Au moment des vacances et des départs pour la campagne et les Bains de Mer, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de rappeler à MM. les Voyageurs que, pour leur faciliter le choix d'une villégiature, elle met en vente deux guides illustrés de son Réseau, l'un relatif aux lignes de Normandie et de Bretagne, l'autre aux lignes du Sud-Ouest.

Ces deux guides, sous couvertures artistiques et illustrées de nombreuses gravures, contiennent les renseignements les plus utiles tels que : la description des sites et lieux d'excursion, les principaux horaires des trains du service d'été, le tableau des marées, les cartes du littoral, des plans de villes, listes d'hôtels, pensions de famille, etc.

Le Guide des lignes de Normandie et de Bretagne est mis en vente au prix de 2 francs et celui des lignes du Sud-Ouest au prix de 1 fr. 25 dans les bibliothèques du gare du Réseau, dans les bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ces deux publications sont également adressées, ensemble ou séparément, franco à domicile contre l'envoi préalable de leur valeur, en mandat-poste ou en mandat-carde au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'Etat, 20, rue de Rome, à Paris (8^e).

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages en Algérie, Via Port-Vendres

D'accord avec la Compagnie de Navigation Mixte les Compagnies d'Orléans et du Midi viennent de rétablir les facilités existant avant la guerre, pour les voyages en Algérie, par la voie de Port-Vendres, voie qui assure la traversée la plus courte entre Alger ou Oran et la France.

Sur présentation de la lettre de la Compagnie de Navigation Mixte, les informant que leur place est retenue à bord, les voyageurs peuvent, dans les principales gares de l'Orléans et du Midi, obtenir d'avance leur billet de chemin de fer pour Port-Vendres et faire enregistrer leurs bagages directement pour Alger ou Oran.

De même, au départ d'Alger ou d'Oran, les Agences de la Compagnie de Navigation Mixte délivrent immédiatement les billets de Chemin de fer pour le voyage de Port-Vendres aux mêmes gares principales de l'Orléans et du Midi et enregistrent les bagages directement pour ces gares.

Les voyageurs qui arrivent par les paquebots d'Alger ou d'Oran trouvent, sur le quai maritime de Port-Vendres un train spécial partant aussitôt que le transbordement est terminé et donnant les correspondances pour les grandes lignes.

Georges Carpentier prouve !

d'une façon absolument indiscutable

que sa fameuse Batterie de Cuisine { 23 pièces, solides en aluminium pur !

est la meilleure et la moins chère

puisque elle vient d'obtenir les plus hautes récompenses :

La Grande Médaille d'Or à l'Exposition de la Maternité!

La Grande Médaille d'Argent à l'Exposition de l'Hygiène !

C'est une consécration et une garantie !

Vous pouvez avoir ce chef-d'œuvre de la fabrication française pour 200 francs seulement, avec

7 mois de crédit

(Soit 20 fr. comptant et 6 traites de 30 fr.) Livraison immédiate

Vendue partout de 300 à 350 fr. et au comptant !!!

De l'Usine au Consommateur !!!

Voilà ce qui nous permet de faire beau, solide et bon marché !

Ecrive

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS de fournitures photographiques Exiger la marque.

LE VÉRASCOPE RICHARD

10, RUE HALÉVY
(OPÉRA)

Demander notice
25, rue Mélinouë
PARIS.

L'ARGUS de la PRESSE "VOIT TOUT"

Fondé en 1879

LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS (IX^e)

Lit et dépouille par jour
20.000 Journaux ou Revues du Monde entier

Collectionne : LES ARCHIVES DE LA PRESSE

Edité : L'Argus de l'Officiel
contenant tous les votes des Hommes politiques

L'Argus recherche articles et tous

documents passés, présents, futurs

L'Argus se charge de toutes les Publicités dans tous les

journaux et revues

Publicité financière — Publicité économique

Publicité commerciale

Publicité littéraire et mondaine

Tél. : 102-62 - Adr. Tél. : Achambure-Paris



C'est la Guérison de tous les Vices du Sang, de l'Eczéma, de la Constipation, Congestion, Rhumatisme, Artéro-Sclérose. Nettoie : les Reins, le Foie, la Vessie. Fortifie : l'Estomac, les Bronches. Soulage : le Coeur. Chasse : la Bile, les Humeurs, l'Acide Urique. SAUVEUR des Mauvaises Femmes. 5 fr. Ph. 2.25. Cure 4 flac. 20 fr. f. mandat. BRELAND, Pharmacien, 31, rue Antoinette, LYON

ANTICOR-BRELAND ENLÈVE Cors F. 2.25

MESDAMES
Les Véritables CAPSULES
des D's JORET & HOMOLLE
Guérissent Retards, Douleurs,
Régularisent les Époques.
Lit 8fr. 60 N° SÉGUIN, 165, 1^{re} S^e-Honore, Paris.

J'ACHÈTE Or jusq. 7 fr.; Platine jusq. 30 fr.; Argent jusq. 0 fr. 25 le gr.; Dentier, 2 fr. la dent; Perles fines, Brillants jusq'à 2.000 fr. le carat : 40 fr. la dent ivoire. GRANIE, 46, rue Lafayette, Paris (IX^e), M^e Peletier.

GRAISSE JUPITER
NE DURCIT PAS
POUR ROULEMENTS
BOITES DE VITESSES
ENGRENAGES

HUILE AD JUPITER



PARFUM **AMBRELIA**
PUISSANT, FIN, TENACE,
CH. GRANT — PARIS

LA REVUE COMIQUE, par Jehan Testevuide



— Ça fera 26 fr. 80.

— Faut me rabattre les 16 sous ou bien j'irais me plaindre à M. Painsant.



— Il a pris la forte culotte.

— Que voulez-vous... C'est un petit accident de « chemin de fer ».



— C'est le premier de la saison. J'ai fait le compte : tout compris il me revient à 877 fr. 50...



— Comprenez-moi, mon ami, je ne vous aime pas assez pour vous épouser, mais je vous aime trop pour vous voir épouser ma meilleure amie.



L'ALCOOL de MENTHE
DE
RICQLÈS
est le produit hygiénique
indispensable.

DEMANDEZ UN
DUBONNET
VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Médication alcaline pratique

En VOYAGE — en EXCURSION — à la CAMPAGNE

les

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

à base de SELS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable

en EAU ALCALINE GAZEUSE très DIGESTIVE

renfermant tous les principes actifs des SOURCES de l'ÉTAT

le FLACON de 100 Comprimés | 3 à 5 pour un verre
TOUTES PHARMACIES | 12 à 15 pour un litre

LE SAVON BERTIN



MALADIES INTIMES TRAITEMENT SERIEUX, efficace, discret, facile à suivre même en voyage, par les

COMPRIMÉS DE GIBERT
La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris)
Envoyé franco contre espèces ou mandat adressés à la
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE
Très nombreuses déclarations médicales et attestations de la clientèle.
Dépôts à Paris : Ph. Centrale Turbigo, 57, rue de Turbigo ; Ph. Planche, 2, rue de l'Arrivée



Le Véhicule le plus économique

meilleur marché que le chemin de fer en 3^e classe

Consommation:
moins de 5 litres aux 100 kilomètres

Usure des pneus presque nulle.

Impôt 100 frs par an

La Quadrilette *Peugeot*

DEUX PLACES

4 Cylindres - 3 Vitesses - Marche arrière

Le premier Cyclecar construit aussi sérieusement qu'une voiture

• PRIX •

9.400 francs (Taxe comprise)
sans capote, phare, ni roue de rechange

9.900 francs (Taxe comprise)
avec capote, phare et roue de rechange

• LIVRAISON IMMÉDIATE •

Notice spéciale envoyée franco sur demande.
S^{TE} AN^{NE} des AUTOMOBILES & CYCLES PEUGEOT
80, Rue Danton,
LEVALLOIS - PERRET
(Seine)

MAISONS DE VENTE
71 Avenue de la Grande Armée
30, Avenue des Champs Elysées
PARIS

